

RÉDACTION, ADMINISTRATION et IMPRIMERIE  
5-7, rue Général-Dufour, 5-7

Le Journal de Genève ne répond pas des  
manuscrits qui lui sont adressés et ne se  
charge pas de les renvoyer.

ABONNEMENTS

Table with columns for subscription types (Suisse, Genève local, Union postale) and prices for 1, 3, 6, 12 months.

PRIX DU NUMÉRO : 10 centimes

JOURNAL DE GENÈVE

NATIONAL, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE  
ORGANE QUOTIDIEN

Deux éditions : 5 heures du soir et 5 heures du matin

VENTE AU NUMÉRO  
à l'Administration du JOURNAL DE GENÈVE  
et dans tous les kiosques et gares de la Suisse

ANNONCES

Payables d'avance  
La ligne de sept points, ou son équivalent, 70 centimes  
Médailles : Fr. 1.25 la ligne

BUREAUX des ANNONCES

HAASENSTEIN & VOGLER  
15-17, Courtoisie, 15-17  
GENÈVE  
et Succursales en Suisse et à l'Étranger.

BULLETIN

GENÈVE, 16 novembre 1907

Une expérience socialiste

En mai 1903, M. Pelletan, alors ministre de la marine, vint à Brest en visite officielle. Le syndicat des ouvriers de l'arsenal s'en fut, drapeau rouge en tête, le recevoir à la gare. Et c'est sous les plis de l'emblème séditionnel que le ministre entra dans la ville. Le soir même, le chef de la marine française, dans une salle de bal, décorée encore de drapeaux rouges, recevait les acclamations des révolutionnaires enthousiastes et les assurait de sa bienveillance et de sa protection. Depuis ce jour, le syndicat devenait le maître du port et le maître de l'arsenal. Or, l'arsenal est la grande affaire de Brest. L'industrie n'y existe pas. Elle se réduit à une demi-douzaine d'usines sans grande importance. La seule industrie, la seule usine vers laquelle toutes les mains se tendent, c'est l'arsenal. Depuis Richelieu, Brest vit de et par la marine.

Maître de l'arsenal, le syndicat allait devenir maître de la ville. Un an après que M. Pelletan s'en allait de Brest dans une incroyable apothéose, qui rappelait les triomphes de Boulanger, et accompagné par une foule en délire qui chantait l'Internationale à la barbe des amiraux, des élections municipales assuraient le triomphe de la révolution. Le parti républicain, qui avait eu le tort de se diviser, était définitivement écarté de l'hôtel de ville, où il régnait depuis de longues années. La liste socialiste, passait tout entière. Le nouveau conseil municipal de Brest était composé de 35 socialistes-collectivistes, dont 22 étaient fonctionnaires.

Brest est une ville de 80.000 habitants. Elle en compte 120.000 avec les communes suburbaines qui, bien qu'autonomes, mêlent leur existence quotidienne à la vie brestoise, boivent la même eau et sont unies par les rails d'acier du même tramway. Cette importante commune de France, en montant à l'œuvre une municipalité socialiste, a donné au monde entier une leçon de choses qui ne doit pas être perdue.

Les premières décisions prises par la municipalité furent d'interdire le port du viatique aux mourants et l'exhibition d'emblèmes religieux aux enterrements. Ces décrets, qui s'attaquaient aux moribonds et aux morts, au cœur de cette Bretagne si ardemment catho-

lique, devaient fournir la mesure du nouveau conseil, de ses talents et de l'esprit dont il était animé. Ces grands réformateurs arrivaient au pouvoir avec d'admirables promesses. Mais le bilan de leur règne est facile à dresser. Nous le trouvons en détail dans un livre très documenté et très clair (Une ville sous le régime collectiviste, par Louis Coudurier). Le résultat global peut se résumer ainsi :

L'agitation antimilitariste et révolutionnaire, entretenue dans l'arsenal par le Syndicat rouge, provoqua par deux fois, en 1904 et en 1905, un commencement de grève générale des arsenaux de France, mettant ainsi la défense nationale en péril. La Bourse du Travail, créée et subventionnée par la municipalité collectiviste-révolutionnaire, engendra d'interminables grèves qui ruinèrent le commerce local et mirent l'industrie dans le plus piteux état. Les contribuables furent écrasés d'impôts. Puis, incapables de mener jusqu'au bout le mandat qui leur avait été confié, les collectivistes se dévorèrent entre eux, à telle enseigne qu'aux derniers mois de 1907, sur 36 élus du 8 mai 1904, il ne restait plus que 12 conseillers à leur poste, tous les autres ayant déserté l'Hôtel de Ville.

Le conseil municipal avait commencé par reviser tous les droits d'octroi et frappait notamment « les tuyaux de cheminée parce qu'ils servent à chauffer les riches », et puis aussi les savons parfumés, l'adjoint du maire, M. Le Tréhuidic s'étant déclaré « incommodé par le parfum que les grandes dames laissent sur leur passage ». On éleva ainsi le droit d'octroi sur les savons de 5 à 24 francs sans se soucier le moins du monde du préjudice qui en résultait pour la corporation des coiffeurs petits et grands.

En exonérant de tout impôt les loyers au-dessous de 150 francs, le conseil réduisit de plus de moitié le nombre des contribuables. Il en résulta une surcharge considérable pour ceux-ci. Ainsi les loyers de 1200 francs virent leurs impôts majorés de 70 %. Pour de plus gros loyers la majoration atteignit le 200 %. Les édiles n'avaient pas à souffrir eux-mêmes de cette élévation d'impôt. Ainsi, dix-sept d'entre eux ne payaient plus rien du tout dès 1905, dont l'un, professeur au lycée, et les autres ne payaient guère davantage, dont un député taxé 66 francs.

Ces mesures ne devaient pas amener plus de richesse à la ville de Brest, bien au contraire. Les entrées de l'octroi indiquent une diminution de consommation pour tous les articles qui supposent un minimum de bien-être : viande de boucherie, savon, etc. En revanche, le nombre des protêts a aug-

ment de 300 en un an, ce qui ne suppose pas une grande prospérité du petit commerce. On ne bâtit plus : le chiffre des constructions neuves tombe de 120 en 1902 à 15 en 1907. Cette crise du bâtiment a jeté sur le pavé toutes les corporations qui vivent du bâtiment.

Les ouvriers sont déchargés de quelques francs d'impôt, c'est vrai. Mais ils sont réduits à la misère par le chômage. Les socialistes avaient trouvé 460.000 francs disponibles en arrivant à l'Hôtel de Ville en 1904. Deux ans plus tard, la caisse était vide. Et la municipalité ne pouvait plus entreprendre aucun travail.

Il est vrai qu'elle avait alloué 35.000 francs à l'œuvre excellente et indispensable de la « Goutte de lait ». Mais sur ce total, les frais d'administration figurent pour 18.000 francs, soit plus de la moitié qui s'en va dans la poche des amis préposés à ce service charitable. Ainsi, pour distribuer un litre de lait de 17 centimes, on en dépense 35. En revanche, le maire se fait allouer pour 10.000 francs d'indemnités, et l'adjoint Goude se fait envoyer à Rome, aux frais de la caisse municipale, pour représenter la ville de Brest au congrès de la Libre-Pensée !

Et pendant ce temps, aucun des grands projets de travaux réclamés par la ville entière n'a pu aboutir. Le régime des eaux signalé comme pernicieux n'a pas été modifié. L'hospice où les malades sont entassés n'a subi aucune amélioration, et ainsi de suite.

En attendant la rue est sans cesse livrée aux bagarres et à l'émeute. L'antimilitarisme révolutionnaire est entretenu et cultivé dans ces ateliers nationaux où le culte du drapeau devrait être préservé de toute atteinte.

La place nous manque pour citer d'autres chiffres et d'autres faits non moins probants... Mais il ne faut pas s'attarder à ce sujet. Le thème des discours des hommes politiques de France est un cri de guerre à l'hérésie et au collectivisme. M. Pelletan lui-même, s'il revenait à Brest, n'aurait plus les mêmes sourires pour le drapeau rouge et pour le chant de l'Internationale.

Pour nos diplomates

Berne, 15 novembre.

Depuis quelques années, le nombre de nos légations a augmenté, tandis que le recrutement de notre personnel diplomatique devient de plus en plus difficile. Le Conseil fédéral s'est préoccupé de cette situation et a cherché à y remédier dans la mesure du possible.

conté, de façon si divergente, par les Mémoires eux-mêmes et par les Confessions de Rousseau.

C'est ici que se place la très importante découverte de Mme Mac Donald. En examinant de près les deux parties du manuscrit original des Mémoires, dont 140 cahiers sont déposés aux Archives nationales et 44 cahiers à la bibliothèque de l'arsenal, l'écrivain anglais a constaté que le portrait de Rousseau (René) tracé par les Mémoires n'est pas l'œuvre originale de Mme d'Épinay, mais un portrait refait, truqué, défiguré par les soins, et sur les indications impérieuses et précises, de Grimm et de Diderot. Les nombreux passages refaits, interpolés, dénaturés, substitués, concordent parfaitement, et trait pour trait, avec les attaques calomnieuses de Grimm et de Diderot lancées contre Jean-Jacques, dans leurs écrits secrets, ou dans ceux qu'ils n'ont publiés qu'après la mort de leur ennemi.

Bien plus, des feuilles volantes conservées à l'arsenal contiennent les notes des changements à faire dans la fable, et tous ces changements n'ont d'autre but que d'établir cette concordance calomnieuse. Non seulement Mme d'Épinay se conforma docilement et exactement aux injonctions de son amant et de son ami, mais quelques-uns des changements faits au récit original sont écrits de la main même de Diderot et de Grimm. C'est ce que prouvent les neuf fac-simile que donne Mme Mac Donald. Les passages refaits, falsifiés ou truqués dans le manuscrit, ainsi que les directions impérieuses de Diderot et de Grimm pour la manipulation du récit, apparaissent ainsi clairement aux yeux les moins prévenus.

Un seul exemple suffira à indiquer nettement l'esprit et la portée de ces falsifications : « Reprendre René (= Rousseau) dès le commencement. Il faut promettre le metre dans le cas, promettre ou conversation, de défendre quelques thèses bizarres... » L'ordre a été consciencieusement exécuté, comme aussi tous ceux qui pres-

La situation des ministres suisses à l'étranger a été améliorée en ce sens qu'il leur est alloué une indemnité globale pour le loyer, le chauffage, l'éclairage et le service des chancelleries de légation ; en revanche, les traitements des autres fonctionnaires des légations n'ont subi aucune modification, bien que le renchérissement de la vie se soit accentué d'année en année dans les grandes villes. Aussi devient-il toujours plus difficile, avec les traitements actuels, de trouver des jeunes gens vraiment qualifiés pour la carrière diplomatique.

Le Conseil fédéral a décidé de faire un nouveau pas en avant et de reviser le règlement du 10 août 1904 concernant le personnel des légations en modifiant comme suit l'article 4 :

- Art. 4. — Les traitements du personnel des légations sont fixés comme suit, sous réserve du vote des crédits par l'Assemblée fédérale :
1. Les secrétaires de légation de première classe : 9000 à 12.000 francs par an (jusqu'ici 7000 à 10.000) ;
2. Les secrétaires de légation de seconde classe : 6000 à 9000 francs par an (jusqu'ici 5000 à 7000) ;
3. Les attachés de légation, après un stage de six mois : 5000 à 6000 francs par an (jusqu'ici 4000 à 5000) ;
4. Les secrétaires de chancellerie : 5000 à 8000 francs par an (jusqu'ici 4000 à 6000) ; dans les pays d'outre-mer, 4000 à 7000) ;
5. Les commis : 3500 à 5500 francs ;
6. Les copistes : 3000 à 4500 francs par an.

Pour ces deux dernières catégories, les traitements étaient fixés jusqu'à ce jour, dans chaque cas, par le Département politique, sur la proposition du chef de mission.

Pour réaliser cette amélioration de traitement, qui sera la bienvenue pour les intéressés, le Conseil fédéral a inscrit au budget de 1908 un modeste crédit total de 25 541 francs en plus du chiffre de 1907. L'Assemblée fédérale sera appelée à se prononcer dans la session de décembre, et si elle vote les crédits nécessaires, les nouveaux traitements pourraient entrer en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1908.

La plupart de nos secrétaires de légation n'en continueraient pas moins à avoir besoin de leur fortune personnelle, tout comme nos ministres. Car un membre du corps diplomatique ne peut vivre comme un fonctionnaire ordinaire ; il a des obligations auxquelles il ne peut se soustraire, et dans certaines capitales où la vie est extrêmement chère, comme à Washington ou à Pétersbourg, par exemple, cela peut mener loin. Mais l'amélioration de traitement décidée par le Conseil fédéral est équitable, et il faut souhaiter qu'elle ait une certaine influence sur le recrutement du personnel des légations.

En 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> pages :

Feuilleton : Par la souffrance.

En 4<sup>e</sup> page :

Chronique locale. — Spectacles. — Sports. Grand Conseil.

crivent de représenter Rousseau non seulement comme un sophiste, mais comme un jaloux aigri, comme un imposteur hypocrite, comme un odieux ingrat, capable de tous les crimes, voire même, comme l'un accusa la femme, si simple, mais si pénétrante, de Garnier (Diderot), de vouloir s'allier avec les jésuites contre les philosophes !

Le manuscrit ainsi truqué et défiguré par les soins de Grimm et de Diderot, a été encore falsifié plus tard par l'éditeur des Mémoires, tels qu'ils ont été imprimés en 1818. Cet éditeur, le bibliographe J. C. Brunet, était un héritier de la tradition encyclopédique, et, pour donner aux Mémoires l'apparence et l'autorité d'une œuvre historique, il n'a pas hésité à ajouter, retrancher et modifier tout ce qui aurait contredit avec trop d'évidence cette injustifiable prétention. Ainsi, l'œuvre sur laquelle se fonde essentiellement le jugement dénigrant des Sainte-Beuve, Scherer, St-Marc Girardin et Morley sur Rousseau est une œuvre doublement apocryphe. La simple comparaison des lettres authentiques conservées à la Bibliothèque de Neuchâtel et publiées par Strecker-Moulton, avec les lettres citées par les Confessions d'une part, et les Mémoires d'autre part, avait déjà prouvé, il y a plus de quarante ans, que Rousseau donnait les textes vrais et Mme d'Épinay des textes apocryphes. Aujourd'hui, plus les recherches se multiplient et se précisent, plus se vérifie la vérité des Confessions et la perfide fausseté des Mémoires. C'est là un point important définitivement acquis.

Dans la suite de son volumineux plaidoyer, Mme Mac Donald examine minutieusement les sept crimes (ou « scélératesses ») de Rousseau, consignés par Diderot dans ses Tablettes, et que devait confirmer le récit truqué des Mémoires de Mme d'Épinay. Il est presque inutile de dire que, sur tous ces points, non seule-

Le budget bâlois

Bâle, le 15 novembre.

(E. J.) Le Conseil d'Etat de Bâle-Ville soumet au Grand Conseil le projet de budget pour 1908. Ce projet prévoit un total de recettes de 13.653.889 francs contre un total de dépenses de 16.505.793 francs. Déficit : 2.851.904 francs, auquel il faut ajouter 720.000 francs pour la reconstruction de la gare des marchandises badoises. Cette dernière somme sera, il est vrai, couverte par la fortune personnelle de l'Etat.

La situation financière que nous venons d'esquisser est sérieuse et mérite d'être examinée avec une certaine attention, bien que le résultat du compte d'Etat soit régulièrement beaucoup plus favorable que le budget ne le fait prévoir.

Le budget a sensiblement augmenté depuis 1907 et surtout depuis 1906. Les dépenses de presque toutes les administrations d'Etat se sont considérablement accrues au cours de ces dernières années. Le département de l'instruction publique en particulier s'est enflé d'une manière toute spéciale. La renommée des écoles bâloises s'est répandue depuis longtemps bien au-delà des frontières de notre pays. Les Bâlois ne lésinent pas en matière de dépenses scolaires — qui leur en ferait un reproche ? — mais ces écoles si justement réputées coûtent gros. Le nombre des élèves va sans cesse croissant et le gouvernement se voit dans l'obligation d'élever de nouveaux bâtiments, de les meubler et de faire des achats toujours plus considérables de matériel scolaire. Le département de l'instruction publique coûtera 3.883.531 francs en 1908.

Les subsides accordés à toutes les catégories d'employés de l'Etat pour renchérissement de la vie grèvent le budget de 1908 de la somme respectable de 300.000 fr., et le nouveau projet de loi sur les salaires actuellement soumis au Grand Conseil aura pour conséquence d'augmenter encore les charges publiques.

Ajoutons enfin à cette énumération les exigences toujours grandissantes de la population en ce qui concerne l'extension et le développement des services publics. Quant aux revenus de l'Etat, ils sont loin de suivre une marche ascendante aussi rapide que les dépenses. Au contraire, les recettes prévues pour 1908 sont quelque peu inférieures aux recettes pour 1907 (13.653.889 fr. en 1908 contre 13.787.905 fr. en 1907).

Comment combler le déficit ? Le gouvernement se trouve dans l'alternative, ou bien de se procurer un surcroît de ressources en demandant au Grand Conseil la création de nouveaux impôts — éventuellement l'augmentation du taux des impôts existants — ou bien de réduire les dépenses du ménage cantonal.

Le 15 décembre 1904 déjà, le Conseil d'Etat, prévoyant les déficits futurs, avait déposé un projet de loi fiscale tendant à augmenter toute une série d'impôts. Le Grand Conseil l'avait rejeté à une forte majorité, n'en sentant pas la nécessité immé-

diante. Le gouvernement reprendra-t-il le projet de 1904 ? C'est peu probable. Le moment serait mal choisi. La vie, en effet, a considérablement renchéri depuis deux ans, à Bâle comme ailleurs ; le renchérissement a atteint toutes les classes de la population et de toutes parts se sont élevées des plaintes amères. Les grèves continuelles ont causé à l'industrie un préjudice énorme. Bref, le mécontentement est général, et le sort que l'on ferait à un projet de loi augmentant les impôts ne nous paraît pas un instant douteux.

Faire des économies, telle est la solution la plus sage sinon la plus simple. Cela suffira-t-il toutefois à équilibrer le budget ? Les contribuables bâlois seront sans doute unanimes à former ce souhait.

L'Affaire de trahison Ulmo

On peut bien l'appeler ainsi, maintenant que l'accusé a fait des aveux qu'on a tout lieu de croire complets.

Voici en deux mots cette triste histoire : Ulmo, jeune officier de marine, avait une maîtresse, Louise Welsh, une créature élégante et capricieuse, qui lui coûtait fort cher ; il se sentait, pour la retenir près de lui, capable de toutes les folies. On prétend qu'en outre il jouait dans les cercles. Enfin il tomba l'opium jusqu'à 25 grammes par jour, alléguant-t-il pour sa défense. Et en effet, pareille habitude expliquerait jusqu'à un certain point que sa volonté affaiblie n'ait pu résister aux sollicitations du crime.

Un jour donc, il céda. Il réussit à s'emparer — ce n'était pas difficile — de certains documents secrets à bord de la Carabine, sur laquelle il naviguait, et les offrit au représentant d'une puissance étrangère.

Ici, bien qu'aucun personnage ne soit officiellement désigné, on pressent la vérité : la presse nationaliste crie sur les toits le nom de l'amiral Siegel, attaché allemand à Paris, tout récemment rappelé. Et il n'y aurait rien là de bien extraordinaire, ni rien même de déshonorant pour cet officier. On se rappelle les relations du colonel de Schwarzkoppen avec Esterhazy, et l'on sait que ce genre de relations-là n'est pas spécial aux attachés de l'Allemagne, ni à la seule place de Paris.

Ulmo attendit trois mois sa réponse, qui devait lui être transmise par la voie des Petites Affiches. Son argent s'épuisait et il devenait fou.

Enfin, dans les premiers jours d'août, au retour des grandes manœuvres, il lut dans les petites annonces du Journal :

Pouvez retirer lettres sous initiales... à la poste.

Il y vole : la lettre ne contient aucune réponse à son offre. Elle se contente de l'adresser à un agent de la même puissance, à Bruxelles. Une correspondance s'engage entre cette personne et Ulmo.

Enfin rendez-vous est pris à Bruxelles. Relevons encore, la veille de son départ,

voilà le saisir autrement que par les fâcheux effets qu'il en a ressentis. Brisé par ce dernier effort, il n'aspire plus, dans les derniers temps de sa vie, qu'à mourir en paix et d'accord avec soi-même, sans plus se soucier du faux Rousseau, que la haine de ses ennemis a tout fait pour substituer, dans l'esprit des hommes, à l'image du vrai Rousseau.

Mais le triomphe des calomnieux ne sera pas éternel et, sans adopter dans la plénitude de ses conclusions, l'ardent plaidoyer de Mme Mac Donald — qui va jusqu'à nier que Rousseau ait jamais eu des enfants et donc qu'il les ait jamais abandonnés — il faut reconnaître qu'il établit au moins ces deux points essentiels :

D'abord que le témoignage le plus défavorable que nous eussions contre lui, les prétendus Mémoires de Mme d'Épinay, n'est pas l'œuvre spontanée, directe, sincère de celle qui fut, un temps, la véritable amie de Jean-Jacques, mais l'œuvre voulue, concertée et méchante de ses deux ennemis Grimm et Diderot, conjurés pour le ruiner moralement aux yeux de la postérité.

Ensuite qu'en se sentant enveloppé d'hostilités sourdes, cachées, insaisissables, mais réelles, agissantes et funestes à son honneur comme à son repos, Rousseau n'était pas aussi complètement fou qu'on a voulu le dire et le croire. Et, à elle seule, cette double démonstration n'est pas négligeable. Et puis, jusque dans ses erreurs et dans ses exagérations les plus évidentes, l'apologie de Mme Mac Donald, comme jadis celles de Mme de Latour Franqueville, a l'accent qui émeut et qui touche, l'accent du cœur que seule pouvait trouver une femme généreuse et ardente.

Gaspard VALLETTE.

Feuilleton du JOURNAL DE GENÈVE

Une Apologie de Rousseau

Jean-Jacques Rousseau fut-il le « nain moral monté sur des échasses », dont parlent les Mémoires de madame d'Épinay ? Put-il l'artificieux scélérat dont Diderot a tracé, dans son Essai sur la vie de Sénèque, un atroce portrait ? Put-il un menteur, comme le veut Sainte-Beuve, un profiteur aigri, comme l'admet Sainte-Marc Girardin, un ingrat qui calomnie ses bienfaiteurs, tel que le peint Edmond Scherer, ou, enfin, un « crétin moral » comme l'affirme le plus célèbre de ses biographes anglais, M. John Morley ?

C'est contre l'autorité apparente de ces jugements concordants que s'insurge aujourd'hui une authores écossaise, Mme Mac Donald, déjà connue par ses Etudes sur la France de Voltaire et de Rousseau. Vingt ans de travaux et de recherches, couronnés par une belle découverte critique que nous aurons à exposer brièvement, l'ont amenée à la conviction que ce jugement des critiques du 19<sup>e</sup> siècle est entièrement faux, que cette condamnation est inique, qu'elle repose sur une fraude historique, concertée par deux ennemis de Rousseau conjurés pour le perdre de réputation aux yeux de la postérité. Le procès moral de Rousseau doit donc être revisé, et au Rousseau légendaire créé par la perfidie de ses ennemis, il faut opposer le vrai Rousseau « le vertueux citoyen de Genève », tel que l'on connaît et décrit ceux de ses contemporains qui ont vécu dans son intimité, tel que l'ont admiré et aimé les meilleurs es-

(1) Frederika Mac Donald, Jean-Jacques Rousseau. A new study in criticism. 2 vol. in-8. London, Chapman and Hill Ltd. 1906.

son télégramme l'acceptation: Rendez-vous accepté. Arriverai lundi soir. Sans signature, bien entendu. Mais se ravisant il efface le mot soir, et comme l'employé lui fait remarquer qu'il doit approuver en marge sa correction. L'imprudent reprend son formulaire et écrit: mot biffé nul, approuvé. Ulmo. C'est ce télégramme, retrouvé entre les 70,000 compulés par la police à Toulon et Marseille, qui l'a perdu.

L'entrevue a lieu, mais échoue: son prix est considéré comme trop élevé — 250,000 fr. — pour la qualité des documents qu'il apporte, et dont le plus important est le code des signaux maritimes. D'ailleurs il ne les a pas sur lui. Bref, le voilà rentrant bredouille. C'est alors qu'il substitue le chantage à la trahison et que, écrivant au ministre de la marine, M. Thomson, il lui demande 150,000 fr. pour ne pas livrer le secret de la défense nationale. C'est la maladresse suprême de la bête aux abois.

En effet le gouvernement répond en mettant une nuée d'agents aux trousses de son correspondant inconnu. Ulmo se trahit en venant prendre à la poste une réponse qu'on lui adressait comme amorce, et qui lui donne rendez-vous aux gorges d'Ollioules. L'autre s'y rend en automobile et armé. Il y trouve un solide gaillard, professeur de gymnastique, qui fait semblant d'entrer en négociation, se jette sur lui et siffle quelques agents cachés dans le voisinage. La preuve est faite et l'espion est pris.

Quelque temps, Ulmo espéra pouvoir passer pour simple escroc. Il jurait n'avoir jamais songé à trafiquer avec l'étranger des documents en sa possession. Mais la découverte de la correspondance, en faisant s'ébranler son système, l'a réduit aux aveux. Tout ce que l'on ignore encore, c'est s'il a livré, oui ou non, les secrets en question.

D'ici à ce que ce point soit éclairci, et par mesure de prudence, on vient, dit une dépêche de Toulon, de distribuer aux marins de guerre de toute catégorie un nouveau code de signaux qui remplacera celui qui pourrait avoir été communiqué par Ulmo à l'Allemagne.

Jusqu'ici, on n'avait pas cru à une relation quelconque entre l'affaire Ulmo et celle des escrocs André, Blein, Merindol et Cie, arrêtés ces jours-ci à Toulon. Il semble aujourd'hui, cependant, que l'officier de marine se fut fait le fournisseur de cette bande malpropre.

Notre correspondant de Paris nous écrit à ce sujet:

Les aveux du traître Ulmo n'enlèvent rien à la tristesse patriotique que son forfait a causée; et cependant on se sent un poids de moins sur le cœur à la pensée que l'on doute n'est plus possible sur cette malheureuse affaire. Rien n'était été déplorable, à si peu de temps de l'affaire Dreyfus, comme un cas douteux, prêtant à la controverse et à la polémique.

Tous les Français peuvent communier aujourd'hui dans un même sentiment attristé. Il est au plus haut degré navrant qu'un jeune officier intelligent ait pu méditer un forfait aussi abominable, que, pour un peu d'argent, pour un peu de plaisir, un homme élevé à l'école de dévouement et de devoir qu'est la marine, ait voulu porter à son pays un coup aussi funeste. On sait à quel point le public ici est sensible à l'aiguillon de cette idée de trahison et quelles sont les révoltes, les écroulements de l'opinion chaque fois qu'un soupçon de ce crime peut effleurer un Français. L'image de cette terrible chose hante les masses à ce point que l'on voit trop volontiers la trahison partout et que l'on a pu dire qu'il faut aux Français un traître pour tenir en haleine leur zèle patriotique.

Cette fois il n'y a plus de doute possible; le traître avoue tout. On n'exagère pas la noirceur de son action, mais il faudra se mettre en garde contre une tendance très générale à en exagérer les conséquences et certains racontars qu'on entend répéter partout aujourd'hui. Ulmo n'avait à sa disposition que les documents au bord, donc les instructions données au commandant d'une petite unité vouée à un service très spécial. Le crime consiste, en ce cas, surtout dans l'intention,

et il est aussi grave, au point de vue moral, de livrer peu de chose que beaucoup. Cependant il n'est pas bon qu'un peuple reste persuadé que son sort est tout entier à la merci de tous ceux qui détiennent une parcelle du secret de la défense nationale. En ce cas le dernier soldat félon, fût-il un simple canonnier, pourrait causer à lui seul la ruine de sa patrie.

Le cas d'Ulmo est si étrange, il y a tant de maladresse dans le crime de cet officier, noté comme très intelligent, que l'on est tenté de penser à une certaine part d'irresponsabilité. Il y avait de la mégalo manie évidente chez ce misérable qui allait, d'impair en impair, se livrer comme un gâcheur au ministre de la marine en cherchant à le faire chanter. C'est, du reste, la thèse de son avocat, qui a demandé un examen mental.

L'accusé lui-même incrimine l'opium. Pour quiconque sait quel ravage le poison oriental cause dans le grand port de guerre, il paraît probable que l'acte de l'enseigne est, en partie au moins, imputable à l'intoxication. Il sera bon de s'en rendre compte scientifiquement avant de tirer de tout cela des conséquences qui n'ont rien de favorable à l'ensemble du corps d'officiers, avant surtout de couper le cou du traître, comme le terrible Judent le propose ce matin dans son journal.

Voici d'autre part les dépêches qui nous sont parvenues dans la matinée sur cette affaire d'espionnage et autres connexes.

Paris, 16. — Suivant certains renseignements, Ulmo se serait rendu à plusieurs reprises en Allemagne, notamment au mois de septembre dernier.

On dément que le gouvernement français ait réclamé le rappel de l'amiral Siegel. D'autre part, la sûreté générale dément les informations qui prétendaient en cause un officier d'artillerie récemment encore attaché à l'état-major du ministre de la guerre. Cet officier n'a pas été soupçonné un seul instant de complicité avec Ulmo.

Toulon, 16. — Un individu aux allures très mystérieuses, a été découvert vendredi soir, vers 5 heures de l'après-midi, aux environs du fort de la Colle-Noire, à 10 kilomètres de Toulon.

La sentinelle lui enjoignant de s'éloigner, l'individu se remit à rôder. La sentinelle appela alors le poste. Les soldats sautèrent sur l'inconnu, qui opposa une vive résistance. Il fut enfermé dans la prison du fort, où les gendarmes vinrent le chercher pour l'amener à Toulon.

Il s'agit d'un nommé Max Selmann, Allemand. On l'a trouvé porteur de cartes d'Autriche et de Bavière. On le considère comme un espion.

### NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

#### Le voyage de Guillaume II

L'opinion française. — Le Petit Parisien déclare, relativement au voyage de l'empereur Guillaume à Londres, que l'on n'avait jamais conçu la moindre inquiétude sur le résultat que pourrait avoir le voyage de l'empereur. Les toasts qui ont été prononcés, ainsi que les commentaires aux quels ils ont donné lieu, ont provoqué une très grande satisfaction. On y voit une preuve de la détente entre l'Allemagne et l'Angleterre et la preuve aussi de la loyauté de l'Angleterre, qui a saisi cette occasion pour affirmer les bons sentiments existant entre la Grande-Bretagne et la France.

Honoris causa. — Une délégation de onze membres de l'Université d'Oxford, ayant à sa tête lord Curzon, chancelier de l'Université, a conféré vendredi après-midi à l'empereur Guillaume le grade de docteur en droit civil. L'empereur portait sur son uniforme de feld-marschal anglais la robe rouge de docteur en droit. Des allocutions ont été échangées. Répondant au discours du chancelier de l'Université, Guillaume a dit que le degré d'instruction du peuple devrait être regardé comme un des principaux facteurs du développement moral et matériel. Il est heureux de la donation de Cecil Rhodes, permettant aux étudiants anglais, américains et allemands

de profiter de l'enseignement d'Oxford. Les étudiants pourront étudier le caractère et les qualités des nations respectives, aidant ainsi à créer une atmosphère d'amitié favorable à la paix du monde.

Le yacht Hohenzollern et le croiseur Königsberg avec un autre bâtiment de guerre sont partis samedi matin de Portsmouth pour Port-Victoria. La musique navale, assemblée sur la jetée, a joué l'hymne allemand. Les matelots ont poussé des hurrahs. Le Königsberg et le Victory ont échangé des saluts.

#### La réduction des armements en Angleterre

Un mémoire signé par 136 députés ministériels, adressé à sir H. Campbell Bannerman, fait ressortir la nécessité d'une réduction des dépenses militaires et note que le moment est d'ailleurs des plus opportuns. En effet, grâce aux conventions conclues avec la France et la Russie, et à l'amélioration des rapports entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne, cette dernière court moins de dangers que jamais d'une attaque de la part d'une puissance étrangère.

#### La reprise du Congo

La commission parlementaire belge du Congo s'est réunie vendredi à la Chambre pour continuer la discussion de la loi coloniale. La commission a voté sur divers amendements présentés relativement à la composition du conseil colonial. Tous les amendements ont été rejetés. Une proposition disant que le ministre des colonies présidera le conseil colonial a été adoptée.

#### Les étudiants en Autriche

A Graz, les passions sont très excitées dans le monde universitaire. De graves collisions ont eu lieu entre étudiants allemands et italiens. De bonne heure, jeudi matin, les étudiants italiens, au nombre de 150, occupèrent les abords de l'université et empêchèrent les Allemands d'entrer. Dans une première collision, les Allemands, en minorité, eurent le dessous; plus tard se produisit une nouvelle rencontre où les Allemands avaient reçu des renforts. Il y eut de nombreux blessés des deux côtés.

Une grande manifestation a eu lieu vendredi soir, à Trieste, en faveur de la création d'une université italienne. Les manifestants ont été dispersés par la police. Une cinquantaine d'arrestations ont été opérées.

#### Les Nouvelles-Hébrides

La Gazette de Londres publie le texte de la convention relative aux Nouvelles-Hébrides passée entre la France et l'Angleterre, ainsi que la correspondance échangée entre sir Edward Grey et M. Geoffroy, premier secrétaire à l'ambassade de Londres, en date du 29 août 1907 et le texte du règlement arrêté en commun entre les deux gouvernements pour l'exécution des dispositions de l'article 10 de la convention, qui vise le tribunal mixte. Cette publication est précédée d'un ordre donné par le roi le 2 novembre 1907 pour la mise à exécution de la convention et pour l'organisation de l'administration britannique aux Hébrides.

#### L'agitation aux Indes

On mande de Simla que, dans la nuit de mercredi à jeudi, une bande de 150 Afridis a attaqué le village d'Anchikokat. Les agresseurs tuèrent un paysan et en blessèrent trois, puis, ayant coupé les fils télégraphiques, ils attaquèrent dans une embuscade un détachement de police monté de la frontière. Deux gendarmes ont été tués et deux blessés. Après quoi, les Afridis se sont enfuis avec un butin consistant en fusils et en une assez grande quantité de cartouches.

#### Au Maroc

La question des indemnités. — La Gazette de Francfort explique la prétention allemande d'exclure les réclamations allemandes des travaux de la conférence internationale par le fait que la commission allemande, qui a examiné les

pertes subies par les sujets allemands à Casablanca, a terminé ses travaux. C'est l'explication que notre correspondant de Paris nous donnait hier déjà. Cette commission a fixé le chiffre des pertes et le gouvernement impérial a déjà avancé 250,000 marcs sur ces indemnités. L'Allemagne ne veut donc pas, dit la Gazette de Francfort, subir une superrevision internationale des travaux de sa commission. Cette réserve, continue le journal francfortin, est d'autant plus compréhensible que la commission allemande a procédé pour ces travaux d'après les mêmes principes que ceux proposés dans la note française. La commission internationale a du reste encore d'autres objets que la fixation des indemnités, notamment des propositions à faire pour les moyens de règlement.

On mande de Cadix aux journaux maritimes qu'un transatlantique est arrivé de Casablanca ramenant le détachement espagnol de cavalerie.

On mande de Tanger aux Times qu'une caravane partie de Tanger a été pillée jeudi, sur la route de Fez.

La princesse Louise de Belgique a offert deux cent mille francs à ses créanciers, pour racheter les bijoux provenant de la succession de sa mère, la reine des Belges. Les créanciers ont refusé, estimant que les objets saisis ont une valeur beaucoup plus grande; il est donc probable que la vente publique des bijoux de la reine, aura lieu le 22 novembre, date fixée par le jugement du tribunal de Bruxelles.

Le roi et la reine d'Espagne, l'infante Isabelle, la princesse Stéphanie de Belgique et le comte Lonyay, le comte et la comtesse de Caserte, accompagnés de leurs trois fils et de leurs deux filles, sont arrivés à Evensham pour la cérémonie du mariage de la princesse Louise d'Orléans avec l'infant Carlos de Bourbon, qui aura lieu au château de Woodnorton, résidence du duc d'Orléans.

On mande de l'Argentine (Hautes-Alpes) que les terrains d'une montagne ayant gîsé, ils ont entraîné une maison et enseveli quatorze pièces de bétail.

Les fermiers étaient heureusement absents au moment de l'accident.

À la suite de faits graves, d'une nature spéciale, qui auraient été relevés contre un capitaine du 95<sup>e</sup> de ligne, à Bourges, cet officier vient d'être puni de quinze jours d'arrêts de rigueur par le colonel du régiment. Un soldat est impliqué dans l'affaire.

La Chambre espagnole a voté le budget des affaires étrangères.

Le nouveau torpilleur anglais Mohawk a fait vendredi ses essais officiels dans la mer du Nord. Il a conservé, pendant six heures, une vitesse de 39 nœuds à l'heure. Il est muni de chaudières à vapeur et de turbines à pétrole.

Trois personnes ont été tuées et onze blessées, par suite de l'explosion d'une charge de dynamite, sur les chantiers du barrage d'Assouan.

Une collision s'est produite vendredi entre un train de voyageurs et une locomotive en manœuvre, près de Pembroke (Ontario) sur la ligne du Canadian Pacific. Il y a eu sept tués, dont les cadavres ont été retrouvés carbonisés, et huit blessés.

On mande de Jaen au Libéral de Madrid que, par suite du mauvais état des routes, une diligence a versé. Cinq personnes ont été blessées.

#### Invention sensationnelle

Le Daily Telegraph annonce qu'un jeune inventeur vient de trouver un système de transmission électrique sans fil, grâce auquel une torpille pourra être dirigée à une distance de plusieurs milles.

#### La crise américaine

Pendant toute la journée de vendredi, la bourse de New-York a été faible sous l'influence du suicide de M. Dailey et sous celle de la baisse des recettes des chemins de fer pour le mois de septembre.

C'est à midi que la baisse a atteint sa phase la plus aiguë. Il y a eu même de nombreux papiers de corporations de l'acier ainsi que des valeurs des groupes Harman et Hill.

Les affaires industrielles continuent à ralentir. Plusieurs milliers d'ouvriers ont encore été licenciés ces jours derniers.

#### Accident dans une mine

Comme on remontait vendredi après midi une cage contenant plusieurs mineurs, dans les charbonnages de Works-Borough,

sept hommes furent précipités hors de la cage et furent tués sur le coup.

Plusieurs mineurs ont été blessés.

#### Les tempêtes

La mer est furieuse sur la côte portugaise; une barque a fait naufrage. 14 personnes ont été noyées. 12 cadavres ont été rejetés sur la plage.

### CONFÉDÉRATION

#### Les Grands Conseils

Fribourg, 16. — Le Grand Conseil fribourgeois, réuni samedi en session extraordinaire, a approuvé le budget de 1908, qui boucle par un déficit de 25,000 fr. pour l'amélioration du traitement des cantonniers.

Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un projet de décret concernant une subvention de l'Etat à la ligne Bulle-Fribourg-Planfayon, qui franchira à deux reprises la Sarine, pour un chemin de fer à voie étroite Fribourg-Farvagny, enfin pour un réseau de tramways dans la banlieue de Fribourg. Les concessionnaires de la ligne Fribourg-Bulle, rive gauche de la Sarine, adressent au Grand Conseil une demande de subvention de un million et demi.

Démissions. — Le Conseil fédéral accepte pour le 31 décembre 1907, avec remerciements pour les services rendus, la démission donnée par M. Paul Speiser, conseiller d'Etat à Bâle, de ses fonctions de membre du tribunal arbitral de l'Office international des transports de marchandises par chemins de fer, et de M. Edouard Ruesenberger, ancien directeur des chemins de fer du Nord-Est suisse, à Zurich, de ses fonctions de second suppléant dudit tribunal arbitral.

Le Conseil fédéral accepte pour le 15 novembre 1907, avec remerciements pour les services rendus, la démission donnée par le capitaine Albert Jecker, de Granges (Soleure) de ses fonctions d'intendant du fort d'Andermatt (Gothard).

Militaire. — Les militaires dont les noms suivent, ayant obtenu le certificat de capacité réglementaire dans la deuxième école préparatoire d'officiers des troupes sanitaires de cette année, à Bâle, sont nommés premiers lieutenants médecins: Benjamin Perrin, de Yverne; Chexes d'Arcy, des Planches, à Berne; Frédéric Rohr, à la Chaix de Fonds; Jean Narbel, à Lausanne; Henri Borel, à l'Empigny; Maurice Lamunère, de Genève; Charles Attenhofer, à Lausanne; Alfred Eperon, à Cossonay; William Leuba, à Corcelles; Auguste Callet, à Nyon; Henri Böcher, à Lausanne; François Valentin, de Miécourt, à Berne; William Bouvier, à Genève; Emile Jacot, du Locle, à Genève; René Mormod, à Ste-Croix.

Le chemin de fer Montreux-Oberland (Montreux-Zweisimmen) a transporté en octobre 28 716 voyageurs et 4 010 tonnes de marchandises et de bagages. Ses recettes ont été de 78,998 fr. Le total des recettes jusqu'à fin octobre a été de 1,002,044 fr., soit une augmentation de recettes de 88,528 fr. sur la période correspondante de 1906.

La Directe Berne-Neuchâtel a transporté en octobre dernier 62 000 voyageurs et 20 774 tonnes de bagages et de marchandises. Ses recettes ont été de 97,100 fr., soit 2,166 francs de plus qu'en octobre 1906. Du 1<sup>er</sup> janvier à fin octobre 1907, le total des recettes a été de 835,875 fr., soit 12,771 fr. de plus que dans la période correspondante de 1906.

Fribourg. — Néologie. — On annonce de Melbourne la mort de M. Hubert de Castella, un Fribourgeois bien connu par ses explorations en Australie.

Bâle-ville. — L'affaire Peissard. — Samedi en lieu devant la cour pénale les débats de l'affaire de Mme Peissard-Baechschat, de St Antoni, Fribourg, âgée de 23 ans, prévenue d'avoir amené intentionnellement par de mauvais traitements le manque de nourriture la mort d'un enfant de 2 ans qu'on son mari avait eu avant son mariage. Une vingtaine de témoins sont cités. L'accusée nie les actes qui lui sont reprochés. Elle a été mise pendant quatre semaines à l'asile de Friedmatt pour observation de son état mental. À la suite des déclarations contradictoires du mari vis-à-vis de celles des autres témoins, le tribunal a ordonné son arrestation pour faux témoignage.

L'autopsie a fait constater trente blessures externes, de nombreuses lésions des reins, la fracture de quatre côtes, une déchirure du péritoine, etc.

Le professeur Wols, directeur de l'asile d'aliénés de Friedmatt, conclut à la responsabilité limitée de l'accusée. Il a estimé que ces

— Si vous voulez accepter de diriger l'école du jeudi, ma femme vous en sera bien reconnaissante. Elle a tant à faire! Et vous pourriez amener vos enfants... — Je n'ai pas d'enfants.

— Vous comptez vous fixer ici? — Je viens précisément de conclure avec le notaire. Je loue le Chalet. J'aurais préféré l'acheter, car cette maison me convient, mais le propriétaire ne consent pas à vendre. Mon mobilier arrive demain, et je pense être bientôt installé. Dans quelques jours, je pourrai me mettre à votre disposition, si toutefois mes services peuvent vous être de quelque utilité. En attendant, je vous apporte un peu d'argent que vous saurez distribuer beaucoup mieux que moi.

— Elle pose un petit paquet sur mon bureau. Cela n'est pas bien gros et cela n'a pas l'air bien lourd. Enfin, elle fait ce qu'elle peut, sans doute, et c'est toujours quelque chose de plus. Je remercie, et comme je sens qu'elle va se lever pour partir, je me hâte de parler afin de la retenir. Je voudrais bien en savoir plus long.

— Puisque vous voulez bien vous occuper de la paroisse, madame... — Je suspends la phrase intentionnellement. Elle ne bronche pas. Alors je questionne franchement.

— Madame... ou Mademoiselle? — Madame.

— Et c'est tout? J'insiste.

— Monsieur votre mari... Vous êtes seule? — Je suis seule.

Ces réponses brèves et froides ne m'encouragent pas à continuer. Je louvoie.

actes avaient été commis par l'accusée dans des moments d'aberration mentale. Le procureur-général a conclu à l'assassinat et requis la réclusion à perpétuité, tandis que le défendeur, Dr Knorr, n'admettait que des lésions corporelles suivies de mort. Le tribunal a condamné l'accusée à 15 ans de réclusion, aux frais, à 10 ans de privation de ses droits de bourgeoisie, une fois sa réclusion terminée.

### Grand Conseil

#### Première séance de la législature

Samedi 16 novembre 1907

Présidence de M. LeComte, doyen d'âge. — Presque tous les membres sont à leur banc, et l'on remarque bien des figures nouvelles. Le groupe Philibert-Borthelier a pris place à la droite de la tribune présidentielle.

La tribune publique est comble. Il y a quelque peu d'électricité dans l'air: le recensement électoral du groupe national revendiquant un second siège, et surtout l'élection présidentielle qui ménage, dit-on, des surprises, y sont sans doute pour quelque chose.

Au moment où M. LeComte prend la parole, chacun se lève, croyant à l'invocation ordinaire, mais il n'en est rien. Le doyen d'âge se borne à souhaiter la bienvenue aux nouveaux députés et déclare la séance ouverte.

#### Formalités constitutives

M. Besson, comme chef du département de l'intérieur, prend place au bureau.

Le président désigne MM. Duboulo, Dusseiller, Grandjean et Broillet comme secrétaires, M. Cherbulez, comme le plus jeune député, remplit les fonctions de secrétaire. M. John Gignoux, se fait exouser, retenu par un abcès à la gorge.

M. Jules Naville, dont le siège se trouve contesté par le groupe national, écrit qu'il s'abstient de paraître.

M. Francis P. ter, élu député, envoie sa démission de substitut du procureur général.

Lecture est ensuite donnée des options et des députés qu'elles font entrer de ce fait au Grand Conseil.

#### Le recours du Groupe national

Le président propose de voter d'abord les procès-verbaux des collèges de la Ville et de la Rive gauche, et ensuite seulement celui de la Rive droite.

M. Duvalet fait observer que le procédé même de la répartition étant contesté, il ne saurait pas participer à la dernière, mais propose de commencer par trancher le litige en nous occupant tout de suite du recours à propos du collège de la Ville. Le président se déclare d'accord.

Lecture est donc donnée d'abord du procès-verbal du collège de la Ville, ensuite: 1<sup>o</sup> de la lettre de chancellerie transmettant au Grand Conseil le recours du groupe national; 2<sup>o</sup> de ce recours lui-même.

M. Besson, prenant la parole comme député, appuie le recours, malgré l'avis contraire de ses collègues du Conseil d'Etat. Adversaire irréductible de la proportionnelle, il veut qu'on applique la loi telle qu'elle existe et telle qu'on l'a voulue. La constitution proclame le principe proportionnel, et la loi organique votée depuis ne modifie en rien le principe.

L'orateur lit ensuite des articles de cette loi régissant la répartition, et ajoute: — Si l'on veut discuter sur les mots, on peut dire que, même les listes qui ont obtenu un siège à la première répartition, ne doivent pas participer à la dernière, puisque la loi parle du nombre des sièges déjà obtenus et non du siège. (Protestations.)

D'ailleurs, si l'on ne pouvait pas ajouter 1 à 0, un contribuable pourrait échapper toujours à l'impôt, même si sa fortune augmente.

M. Collart, rapporteur sur la modification proposée par M. Ador à la loi, propose l'ajournement indéfini de ce projet, qui institue un quorum de 5 % fois le quorum. Et l'ajournement a été voté. Par cet ajournement combiné avec l'adoption du nouvel article 107, tout quorum a disparu de la loi genevoise, comme M. de Meuron l'a fait remarquer alors au cours de la discussion.

La loi bâloise, que nous n'avons fait que copier, donne pleinement raison au système du groupe national. Ce système est le seul proportionnel, le seul mathématique. C'est pourquoi seul il permet de faire la preuve de l'équité. En divisant le total des suffrages de toutes les listes de la Rive droite par le quotient ordinaire, on obtient 27 députés, soit un de plus que le nombre à élire. Avec le chiffre répartiteur de Hagenbach on retrouve, au contraire, exactement les 26 députés.

M. Henri Fazy aborde le sujet «avec une profonde répugnance» (sic). Depuis que la proportionnelle a été introduite, il s'est gardé de prendre la parole dans les débats auxquels

malgré l'allure presque «pot-au-feu» de ses portraits féminins. Pour cesser d'être une «claque», la femme n'a pas besoin de devenir une virago. Elle doit conserver son charme de douceur et d'amour en acquérant l'égalité des droits.

— Vous avez lu Ruskin et la Bible? Le point d'appui chrétien des théories de Ruskin y est mis en valeur et l'influence du livre sur sa vie et sur ses idées est démontrée de façon péremptoire. Seul, un pays protestant pouvait produire un tel caractère.

— J'ai dû lire le volume dont vous me parlez. Mais il y a bien longtemps. Il me faudrait le relire pour en parler.

— Je puis vous le prêter. Du reste, si vous aimez la lecture, j'ai une bibliothèque que vous pouvez consulter. Vous pouvez y puiser à votre aise.

Ravi, je ne sais comment la remercier de son offre séduisante. Dans ces quelques minutes de causerie, nos esprits se sont trouvés en sympathie et nous nous quittons sur un adieu très cordial.

Après son départ, je songe à ouvrir le paquet. Je crois bien qu'il n'était pas lourd! Il ne contenait qu'un petit papier.

— Lucienne! Lucienne! Viens voir! La dame est venue, tu sais, la dame en noir. Elle m'a donné de l'argent pour les pauvres. Devine combien, Lucienne?... Cent francs, ma chérie! Un beau billet de cent francs tout neuf. Va vite faire acheter des provisions et des vêtements. J'aurai de bonnes choses à porter à nos chers dissimulés.

(A suivre.)

#### Feuilleton du JOURNAL DE GENEVE

(19)

### PAR LA SOUFFRANCE

PAR NIELS

Comme le temps a passé vite! La famille Bernard est repartie, et la maison semble bien vide après l'animation des derniers jours. Les enfants errent, désolés. Lucienne est triste. Tous, nous avons peine à nous remettre au train ordinaire de la vie. Inconsciemment, nous cherchons les absents...

Pour ma part, je m'étais accoutumé à cette maison si remplie, si joyeuse. Les promenades et les conversations avec M. Bernard ou avec Marc, constituaient un délassément que je savais apprécier. Et la solitude pèse plus lourdement sur mes épaules.

M. Bernard a promis d'appuyer mes démarches pour l'obtention d'une bourse en faveur de Charlie, mais il croit qu'on ne concédara pas le privilège entier, et mes ressources m'interdisent d'accepter

une demi-bourse. Que faire? L'expérience a prouvé qu'il m'était impossible de faire travailler nos enfants d'une manière régulière. Plus ils avanceront en âge, plus les études seront fortes. Il faudrait donc disposer de plus de temps encore...

Et je ne dois compter que sur moi. M. Bernard n'est pas riche. Les études de médecine de Marc coûtent fort cher, il faut doter Charlotte... Malgré toute sa bonté, il est clair qu'il ne peut rien pour moi.

Un instant écartés, les soucis reviennent en foule. Après ces quelques jours de vacances, il faut reprendre le travail interrompu, et remédier, par un labeur acharné, à cette trêve préjudiciable à tant de sérieux intérêts.

J'ai couru toute la journée dans le village, et je rentre lassé, ayant en perspective la tournée de visites aux dissimulés. Je ne puis la faire aussi souvent que je le voudrais. Ils sont si heureux, pour la plupart, ces pauvres gens, lorsqu'ils voient leur pasteur! Ils se sentent moins abandonnés. Et j'ai tant de pitié pour les isolés!

Mais ces courses à travers la montagne sont interminables. La bicyclette ne peut aller partout. Quant aux voitures, il n'y faut point songer. Le village n'en possède guère, et les bêtes ne me conduiraient pas loin, non plus que les vieilles guimbarres pittoresques et incommodes à bord.

Je suis obligé de m'arranger suivant la distance et l'état des chemins. Il faut aussi compter avec le temps, la pluie ou l'orage rendant la chose tout à fait impossible,

Et puis je n'aime pas à partir les mains vides. Ils manquent de tout, ces dissimulés, bergers ou fermiers, et la moindre chose leur cause un véritable plaisir, en répondant à un besoin pressant. Hélas! cette fois le bagage ne sera pas lourd. Je n'ai presque rien, et l'argent fait défaut. Quelle tristesse!

— On demande monsieur... une dame qui veut parler à monsieur. — C'est bien, faites entrer.

C'est toujours le même refrain. Dès que je m'installe, que j'entreprends un travail, je suis tout de suite dérangé.

Un froignon de soie, une silhouette élégante, de noir vêtue, c'est l'étrangère, c'est ma future paroissienne. Je me lève, je m'empresse. Mais elle, à peine assise, parle aussitôt, d'une voix musicale, ferme et bien timbrée.

— Je viens me présenter à vous, monsieur Mylios, comme nouvelle venue dans le pays, et comme membre de l'Eglise; membre actif, j'espère. Je me nomme Noëlle d'Espars. Si mon nom ne vous apprend rien, je ne serai pourtant pas tout à fait une inconnue pour vous, quand je vous aurai dit qu'Emmanuel Roger est mon meilleur ami.

— En effet, madame, Emmanuel Roger a toujours été pour moi un excellent camarade, et son nom me paraît une parfaite recommandation. Mais je lui en veux grandement de ne m'avoir pas prévenu de votre arrivée. J'eusse pu, sans doute, vous éviter quelques ennuis, et faciliter votre installation.

— Ne l'accusez pas; il ne pouvait vous écrire. Il ne sait pas que je suis ici, et... il est inutile de le lui apprendre.

# DERNIERE HEURE

## SERVICE TELEGRAPHIQUE

### Guillaume II et les journalistes

Londres, 16.

L'empereur d'Allemagne est venu samedi matin à Londres, afin de recevoir à l'ambassade d'Allemagne plusieurs députations et délégations, notamment une députation du London County Council et les délégués des journalistes anglais. Ces derniers ont remis à l'empereur une adresse, dans laquelle ils expriment leurs remerciements pour l'accueil que les journaux anglais ont reçu l'été dernier de plusieurs municipalités. Les signataires forment le vœu que la visite du souverain allemand en Angleterre contribue à resserrer les liens d'amitié entre les deux peuples. L'empereur a ensuite prononcé une allocution de remerciements.

Je suis extrêmement heureux, messieurs, a-t-il dit, de recevoir votre adresse de bienvenue. Je suis enchanté de penser que votre visite en Allemagne l'été dernier a été couronnée de succès et que vous avez été satisfaits de la réception qui vous a été faite par mes compatriotes. La puissance dont vous disposez est grande et votre activité est des plus bienfaitrices lorsqu'elle est mise en jeu pour développer les sentiments d'amitié parmi les nations.

Votre adresse prouve que vous avez cette tâche à cœur. Je vous remercie donc de votre précédente visite et je suis enchanté de m'être rencontré avec vous. J'espère que vous continuerez à travailler au développement entre les deux nations des sentiments d'amitié qui sont si nécessaires à la paix de l'Europe. Nous appartenons à la même race et à la même religion, ce sont là des liens qui devraient être assez forts pour maintenir l'harmonie et l'amitié entre nous.

L'empereur, que l'impératrice avait accompagné à Londres, est reparti à 3 h. 30 de l'après-midi pour Windsor.

### Un grand mariage

Evesham, 16.

La cérémonie civile du mariage du prince Charles de Bourbon avec la princesse Louise de France a eu lieu samedi matin à 10 h. 30 à l'église catholique de Sainte-Marie, à Evesham. La princesse était accompagnée de la comtesse de Paris et des ducs d'Orléans et de Guise.

Les témoins du prince étaient le roi d'Espagne et le duc de Calabre. La cérémonie religieuse a été célébrée ensuite dans l'église de Woodnorton, en présence du roi et de la reine d'Espagne, du comte et de la comtesse de Caserte, de la reine de Portugal, du grand-duc de Vladimir, de la comtesse de Paris, etc., etc.

L'évêque de Birmingham a donné la bénédiction.

### Au conseil des ministres français

Paris, 16.

Le conseil des ministres qui s'est tenu samedi matin à l'Élysée, M. Fallières a signé la nomination du général Marion, commandant la 3<sup>e</sup> division de cavalerie, au commandement du 16<sup>e</sup> corps, en remplacement du général Bailloud, nommé au commandement du 19<sup>e</sup> corps (Algérie).

Le conseil a approuvé le projet de constitution des cadres et de l'effectif des armées active et territoriale. Ce projet prévoit une augmentation du nombre des batteries d'artillerie. Pour ne pas modifier la méthode d'enseignement dans les régiments d'artillerie, chaque batterie continuera à se composer de quatre pièces, mais le nombre des batteries de chaque régiment sera augmenté dans une proportion déterminée.

M. Chéron a exposé l'accord intervenu avec la commission parlementaire relatif au projet concernant les conseils de guerre, sans sur le point de savoir qui aura la majorité, des magistrats civils ou des juges militaires dans les jugements des infractions purement militaires. M. Chéron a exposé la réorganisation du ministère de la guerre et le projet d'amélioration de la situation des ouvriers de la guerre.

M. Viviani proposera au Parlement de porter à 1.500.000 fr. le crédit pour les retraites des ouvriers mineurs.

### Au Maroc

Moulay Hafid battu

Tanger, 16.

Une dé éche arrivée par le télégraphe sans fil, samedi après-midi, à Tanger, dit qu'aux environs de Mogador, les Anfans ont vaincu la méhalla de Moulay Hafid, tuant et blessant un grand nombre de ses hommes.

Les gens de Moulay Hafid se sont enfuis, abandonnant leurs morts, leurs bagages et leurs blessés.

### Les désordres universitaires en Autriche

Vienne, 16.

De nouveaux désordres se sont produits samedi à l'Université de Vienne. Les étudiants allemands prétendent que les étudiants croates se proposaient de faire une démonstration en faveur de la fondation d'une Université slave et voulaient s'y opposer. Les Slaves et les Allemands sont entrés en collision; les deux partis ont échangé des coups de bâton et se sont jetés des pierres. La bataille a continué dans la rue. Finalement, la police a séparé les étudiants.

Samedi matin à onze heures a eu lieu au Quirinal, en présence du roi, du comte de Turin et des hautes personnalités de la cour et de l'Etat, la signature de l'acte de nais-

sance de la princesse Jeanne. Les témoins étaient MM. Biancheri et Di Radici, chevaliers de l'Annunziata.

Le service de la sûreté parisienne a arrêté samedi matin, sous l'inculpation d'excitation au meurtre et à la révolte, l'anarchiste Albert dit Libertad, malgré l'opposition de certains compagnons que Mme Albert avait appelés au secours de son mari.

Sir H. Campbell-Bannerman, complètement remis de son indisposition, est parti samedi après-midi pour Londres.

Le Figaro dit qu'à son retour de l'Angleterre, le roi de Portugal séjournera une dizaine de jours à Paris. Elle est attendue le 27 novembre et restera jusqu'au 10 décembre. Elle rendra visite au président de la République et à Mme Fallières.

Le roi de Grèce a rendu visite samedi matin à M. Clemenceau, président du conseil.

### Nasi devant la Haute Cour

Rome, 16.

Samedi, l'audience a été ouverte à 2 h. 10. Le sénateur Monteverde, malade, se fait excuser. La Haute Cour est ainsi composée de 128 membres.

On reprend l'audition des témoins à charge. Le président invite Nasi à dire dans quelle mesure les sommes portées sur ses notes ont été utilisées pour ses voyages et dans quelle mesure elles ont été employées à subventionner des œuvres de bienfaisance.

Nasi dit qu'il ne peut pas donner de détails; il lui est impossible de justifier ses dépenses relatives à des œuvres de bienfaisance, mais il le fera avec l'aide de témoins.

Divers témoins, dont l'ancien député Engel, donnent des détails sur les voyages de Nasi.

Le commandeur Nasi, chef de division au cabinet du ministre de l'Instruction publique pendant la gestion de Nasi, déclare que les subventions étaient payées par la secrétaire. Il ne sait pas si les livres appartenant à la bibliothèque du ministère lui étaient ou non envoyés.

Le témoin rappelle que pour la première fois pendant la gestion de Nasi, il fut fait un règlement intérieur du ministère. Le témoin considère cet acte comme utile. Il rappelle aussi que Nasi a pris des mesures avantageuses pour le personnel du ministère. Il ne vit jamais aucun ministre aussi travailler que Nasi, qui travaillait toujours (!)

L'audience est ensuite levée et la suite renvoyée à mardi.

### Autour de l'affaire Ulmo

Toulon, 16.

Le jeune allemand Schumann, que l'on avait pris pour un espion, a été remis en liberté samedi soir. On avait déjà remarqué Schumann mercredi à l'Asile de nuit. Il avait vagabondé dans les environs, et c'est parce qu'il s'obstinait à vouloir coucher sur les glacis du fort de la Colle-Noire, que la sentinelle l'a arrêté. Les autorités militaires ont communiqué une note disant que c'est par simple mesure de prudence que Schumann a été conduit au poste de police, mais qu'il n'a jamais été considéré comme un espion, encore moins comme un individu dangereux.

Le Temps publie une dépêche de Berlin disant que le gouvernement allemand a décidé de faire une déclaration authentique au sujet des relations qu'Ulmo prétend avoir eues avec le contre amiral Siegel, et de la publier sitôt qu'il aura reçu les informations complètes qu'il a fait prendre, ainsi qu'une déclaration qu'il a demandée au contre amiral Siegel lui-même.

Le juge d'instruction a chargé trois médics d'examiner l'état mental d'Ulmo. Le Temps dément qu'à la suite de l'affaire Ulmo on ait été obligé de refondre complètement la tactique navale française. Le nouveau mode de tactique est à l'étude depuis plusieurs mois et a été notamment expérimenté aux dernières manœuvres.

### La crise américaine

Londres, 16.

Les journaux anglais publient une dépêche de New-York disant que, suivant la Tribune, M. Cortelyou lance pour 50 millions de dollars d'obligations de Panama pour assurer la souscription publique et empêcher l'accumulation de l'argent.

### CONFEDERATION

#### Les forces hydrauliques

Zurich, 16.

La commission du Conseil national pour l'initiative concernant les forces hydrauliques, a rédigé comme suit l'article 24 bis de la Constitution fédérale:

L'utilisation des forces hydrauliques est placée sous la surveillance de la Confédération. La législation fédérale dicte, en ce qui concerne l'utilisation des forces hydrauliques, des dispositions générales pour sauvegarder les intérêts publics.

Sous réserve de ces dispositions, il appartient aux cantons de régler l'exploitation des forces hydrauliques; cependant, pour les cours d'eau qui se trouvent sous la souveraineté de plusieurs cantons, c'est la Confédération qui octroiera les concessions lorsque les cantons n'auront pas réussi à se mettre d'accord sur une concession commune.

De même, il appartient à la Confédération d'octroyer des concessions pour les cours d'eau formant la frontière du pays, après avoir entendu les cantons intéressés. Les droits et redevances à payer pour l'utilisation des forces hydrauliques appartiennent aux cantons ou à leurs ayants droit, selon la législation cantonale. L'utilisation des forces hydrauliques ne doit pas être rendue trop onéreuse par des droits et redevances, pas plus que par les autres conditions des concessions. Les dispositions relatives au transport et à

la distribution de l'énergie électrique sont réservées à la législation fédérale. La déviation à l'étranger de l'énergie produite par la force hydraulique ne pourra s'effectuer sans l'autorisation du Conseil fédéral. La future législation fédérale sera applicable à toutes les concessions qui seront accordées après l'entrée en vigueur de cet article.

Soleure-Moutier. — L'assemblée générale des actionnaires du Soleure-Moutier a approuvé les comptes de 1907 et la révision des statuts. Elle a confirmé le conseil d'administration et a nommé en remplacement de feu le colonel Hammer, M. Schlatter, architecte à Soleure, membre du conseil d'administration. Il ressort du rapport qui a été présenté sur la situation des travaux, que l'inauguration de la ligne pourra avoir lieu le 1<sup>er</sup> décembre prochain.

C.F.F. — La commission des C.F.F. du Conseil des Etats est convoquée pour le 22 novembre prochain à Berne, pour s'occuper du budget des C.F.F. pour 1908.

Zoug. — Meurtre d'un agent. — Un vol avait été commis jeudi soir à l'hôtel Schweizerhof à Zoug, et la police en recherchait l'auteur. Comme l'agent Staub, stationné à Oberaegeri, renait vendredi soir vers 5 heures du matin à l'apercu à la lièze de la forêt un homme occupé à trier des marchandises dans un panier. L'agent se dirigea vers lui. Il est probable qu'une lutte s'engagea entre les deux hommes. L'agent voulut faire usage de son revolver, mais au moment même il fut frappé à la tempe d'un coup mortel. Le meurtrier prit la fuite, abandonnant son panier où l'on a retrouvé les choses volées au Schweizerhof. Staub était âgé de 26 ans.

### CHRONIQUE LOCALE

#### Au Cercle démocratique

La soirée d'honneur organisée au Cercle démocratique à l'occasion de la première séance du Grand Conseil a parfaitement réussi. Le plus grand entrain régnait dans la nombreuse assistance. On a applaudi au cours de la soirée les très intéressants discours de MM. F. Roget, P. Martin, R. Ruty, P. Pictet, Eng. Privat, F. Gros, Chauvet et Gampert.

#### LIVRES ET REVUES

Revue illustrée. (5 novembre): Le Mont Athon, Léon Claretie. — M. Albert Vandal, de l'Académie française, Léon Mailard. — Fragment des mémoires de la tragédienne Agar, de Royaumont. — Le peintre Léogoste, Marins-Ary Leblond. — Chronique sportive, illustrations photographiques, Willy Sulzbacher. — Echos des théâtres, Louis Schneider. — La Vie mondaine, illustrations de M. Leblanc, Elviro d'Alancome. — D'une quinzième à l'autre, illustrations photographiques, Cholet Villemeureux.

#### MÉTÉOROLOGIE

##### OBSERVATOIRE DE GENEVE



##### TEMPÉRATURE EN DEGRÉS CENTIGRADES

Novembre	11	12	13	14	15	16
1 h. mat.	+0.2	+1.8	+0.4	+4.0	+0.8	+1.8
1 h. soir	+0.4	+3.2	+0.6	+9.0	+8.2	+8.1
9 h. soir	+7.2	+9.0	+7.9	+3.2	+3.6	+8.1
Minimum	+4.4	+7.7	+6.3	+1.0	-0.2	-0.2
Maximum	+11.7	+15.0	+12.1	+13.1	+9.8	+8.1
LAC	+11.4	+12.0	+11.8	...	+9.6	+10.6

##### FRACIONS DE SATURATION (HUMIDITÉ)

Novembre	11	12	13	14	15	16
1 h. mat.	97	100	85	83	80	85
1 h. soir	88	77	59	54	60	69
9 h. soir	88	74	86	93	81	...
Eau tombée	11.5	4.7	6.4	...	...	...

##### HAUTEUR DU LAC (Mm.) ET DE L'ARVE (étage)

LAC	11	12	13	14	15	16
LAC	1.62	1.66	1.57	1.60	1.58	1.62
JONCTION	0.96	1.06	1.10	1.05	1.05	1.04

##### DIRECTION ET VITESSE DU VENT (Ml. à l'heure)

Novembre	13	14	15	16
1 h. matin	8.6	8.0	8.0	8.4
1 h. soir	SSW 40	N 4	NNE 41	N 6
9 h. soir	SSW 40	NE 4	S 0	...

##### DURÉE D'INSOLATION

Novembre	12	13	14	15
Soirée	4h42m	3h12m	3h35m	3h40m

Le baromètre a encore monté dans le centre et le nord-est de l'Europe, ainsi que dans le sud, l'aire de fortes pressions s'étendant de l'extrême nord aux Alpes; il n'y a pas de dépressions profondes que dans l'extrême nord-ouest; le temps dans les régions basses est brumeux ou fortement nuageux, modérément froid, sans fortes précipitations; le ciel est clair dans le sud; la mer de brouillard s'étend entre les Alpes et le Jura à l'altitude de 1,000 m.

Temps probable: brumeux, peu nuageux sur les hauteurs; température peu au-dessus de zéro.

Pressions: 737 Stormovay; 760 Belmont, les Shetland; 765 Valentin, Edimbourg, Christianstadt; 765 Hermannstadt, Brindisi; 770 Ves Scilly, Paris, Genève, Barcelone; 770 Lemberg, Vienne, Zurich, Hambourg, Christiania, Tromsø; 775 Moscou, Windau, Kuopio; 778 Petersbourg.

Prévisions de Paris: le temps va rester nuageux et frais.

Temps à Genève le 16 novembre: brumeux puis nuageux.

### SUITE DU TEXTE EN 4<sup>e</sup> PAGE.



Seules Pastilles conseillées par les Médecins. Après l'asthme et la toue. Guérison de la Grippe et de la Bronchite en 3 jours. 20 Années de Succès!

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

## Crème de riz Knorr

Donne, ajoutée au lait, un aliment nourrissant et d'une digestion facile pour les enfants. On l'emploie volontiers pour la préparation des puddings et des gâteaux.

### NICE Hôtel des Princes

Promenade du Midi

Situat. exceptionn. au bord de la mer. 1<sup>er</sup> ordre. Tout confort. Mod. Prix mod. Même dans l'été, du Rhin, Bd. V. Hugo.

### NICE GRAND HOTEL DES PALMIERS

Maison de famille de 1<sup>er</sup> ordre. Meilleure situation centrale. Grand jardin. Chauffage central. 200 chambres dotées de 20 appartements avec bain. 8777 Manz et Steur (Suisse) propr.

## LA HERNIE

M. A. CLAVERIE le Grand Spécialiste de Paris de passage à GENEVE

C'est avec plaisir que nous rappelons à nos lecteurs et à nos lectrices souffrant de Hernies, Efforts, Descentes, Déplacements des organes, etc., la présence dans notre ville du grand Spécialiste de Paris, M. A. CLAVERIE, fournisseur de l'Armée, de la Marine, des grandes Administrations de l'Etat, etc.

Ses merveilleux Appareils Pneumatiques sans ressorts perfectionnés sont les seuls qui se montent admirablement sur le corps sans jamais se déplacer et sans causer aucune gêne jamais dans les mouvements les plus pénibles. Aussi est-ce un devoir pour nous de recommander à ceux et à celles qui souffrent de se rendre aux visites de M. A. CLAVERIE, assuré qu'ils sont de trouver, grâce aux bons conseils de ce Professionnel de 1<sup>er</sup> ordre, un bien-être immédiat et définitif.

Applications et consultations gratuites, de 9 h. à 5 h. à Genève, Hôtel de la Poste, Lundi 18, Mercredi 20 et jeudi 21 Novembre. 9532

### Demandez des Caoutchoucs de St-Petersbourg

Les plus durables et économiques.

Exigez le triangle sur les semelles.

## VIN DE VIAL

QUINA SUC DE VIANDE LACTO-PHOSPHATE DE CHAUX

Alliment Physiologique complet dont l'emploi est INDISPENSABLE AUX ANÉMIÉS, Convalescents, FEMMES, ENFANTS

VIAL FRÈRES, PHARMACIENS LYON, 36, Place Bellecour ET DANS TOUTES LES PHARMACIES DE SUISSE.

### CIRQUE RANGY CINEMA OMNIA

Tous les vendredis, changement de spectacle. Spectacle tous les soirs à 8 h. 34; Matinées les jeudis et dimanches à 3 heures. Location de 10 à midi et de 2 à 5 heures.

### THEATRE DE GENEVE

Dimanche 17 Novembre 1907

A 2 heures, en matinée, à prix réduits: MIGNON

Opéra-comique en 3 actes d'A. Thomas.

Le soir, à 8 heures: LE TROUVÈRE

Grand opéra en 4 actes, de C. Verdi.

CHRONIQUE LOCALE

Prime du « Journal de Genève » 1908

VACANCES D'ARTISTES

Ouvrage illustré et richement relié, édité par la Société d'affiches artistiques « Sonor »

Prix de souscription : Dans nos bureaux... Fr. 20.- Par la poste... 21.- Etranger... 22.-

On souscrit à l'Administration du Journal de Genève, 5-7, rue Général-Dufour.

Le comité de l'Association de la Presse genevoise a fixé l'assemblée générale annuelle au dimanche 15 décembre prochain.

La reconstitution du vignoble Le Département de l'intérieur et de l'agriculture informe MM. les viticulteurs qu'en prévision de la mise en vigueur de l'arrêté fédéral du 27 septembre 1907, concernant les subventions en faveur de la reconstitution des vignes phylloxérées...

Eaux-Vives Les présidents des sociétés eaux-viviennes, organisatrices de la soirée communale du 5 octobre, se sont réunis mardi 12 courant pour en vérifier les comptes et les approuver.

Le drapeau du Petit-Saonnex A l'occasion de la dernière fête communale, les dames du Petit-Saonnex ont, par souscription, offert à la mairie un drapeau aux armoiries de la commune.

Patrons coiffeurs La Chambre syndicale des patrons coiffeurs du canton de Genève, pour fêter le succès de son organisation, en particulier celui de son service d'achat collectif pour les marchandes du métier...

Aquarelles M. A. Barbier renvoie à mardi 19 courant la clôture de sa brillante exposition à la salle de l'Institut.

Agenda agricole L'Agenda agricole-horticole de la Suisse romande pour 1908, cette vieille connaissance des agriculteurs et des jardiniers qui en est à sa 36<sup>e</sup> année d'existence, vient de paraître.

Un drame Vendredi soir, à 10 heures, M. le commissaire de police Kattaly, accompagné de son secrétaire M. Longet, apposait les scellés sur la porte de Mlle Storp, la malheureuse victime de ce drame au vitriol que nous avons relaté samedi en dernière heure.

Union chrétienne de jeunes gens Deux sujets de controverse ont longuement défrayé cette année les conversations et les correspondances de presse : ce sont, d'une part, la Question de l'hymne national suisse, qui n'est certes pas résolue et, d'autre part, le Problème du monument de la Réformation, que d'aucuns ont encore quelque peine à s'assimiler.

Par une heureuse coïncidence, ces deux questions seront examinées avec toute compétence à l'Union chrétienne de jeunes gens, la première le dimanche 17 novembre, à 8 heures 15 du soir, par M. Ernest Chaponnière, licencié en lettres, la seconde, le dimanche 24, par M. Guillaume Fatio, dont on connaît l'initiative et les travaux en ce domaine.

Littérateurs abstinentes On sait que, sous le titre l'Idéal, les littérateurs, artistes et compositeurs genevois se sont réunis en une association dont M. le chanoine Jules Gross, de Lens (Valais), est l'initiateur.

Liste des prédicateurs On nous prie de rectifier comme suit la liste des prédicateurs pour aujourd'hui. A la Fraternelle : M. H. Kaufmann. A Carouge : M. Bard.

Société académique L'Assemblée générale annuelle de la Société académique a eu lieu samedi à cinq heures à l'Aula de l'Université. Bien avant l'ouverture de la séance toutes les places étaient prises, et une foule de personnes stationnait dans les couloirs et jusqu'en dehors des portes.

L'Escalade patriotique La célébration de l'Escalade prochaine promet d'être particulièrement intéressante, et le comité qui a entrepris la tâche de lui redonner le caractère de dignité et de patriotisme qu'elle avait perdu, voit ses efforts récompensés par le bon vouloir et l'entraîn qui lui sont apportés par tous les milieux de la population genevoise.

Cours de l'Athénée Les cours de cet hiver à l'Athénée, inaugurés vendredi 15 courant, comme nous l'avons dit, par la première conférence de M. Montet sur le Maroc, continueront lundi et mercredi prochains, à 5 h., par les deux séances de M. Flournoy sur les « problèmes de la psychologie occulte ».

Faculté des Lettres Samedi, à 2 h., a eu lieu, dans l'auditoire de théologie, sous la présidence de M. Paul Duproix, doyen de la Faculté des lettres et des Sciences sociales, la soutenance de la thèse de doctorat en lettres de M. Georges Nicolo, ancien membre étranger de l'Ecole française d'Athènes, sur Médias et le style fleuri dans la céramique attique.

Un drame Vendredi soir, à 10 heures, M. le commissaire de police Kattaly, accompagné de son secrétaire M. Longet, apposait les scellés sur la porte de Mlle Storp, la malheureuse victime de ce drame au vitriol que nous avons relaté samedi en dernière heure.

Union chrétienne de jeunes gens Deux sujets de controverse ont longuement défrayé cette année les conversations et les correspondances de presse : ce sont, d'une part, la Question de l'hymne national suisse, qui n'est certes pas résolue et, d'autre part, le Problème du monument de la Réformation, que d'aucuns ont encore quelque peine à s'assimiler.

Agenda agricole L'Agenda agricole-horticole de la Suisse romande pour 1908, cette vieille connaissance des agriculteurs et des jardiniers qui en est à sa 36<sup>e</sup> année d'existence, vient de paraître.

Un drame Vendredi soir, à 10 heures, M. le commissaire de police Kattaly, accompagné de son secrétaire M. Longet, apposait les scellés sur la porte de Mlle Storp, la malheureuse victime de ce drame au vitriol que nous avons relaté samedi en dernière heure.

Union chrétienne de jeunes gens Deux sujets de controverse ont longuement défrayé cette année les conversations et les correspondances de presse : ce sont, d'une part, la Question de l'hymne national suisse, qui n'est certes pas résolue et, d'autre part, le Problème du monument de la Réformation, que d'aucuns ont encore quelque peine à s'assimiler.

Par une heureuse coïncidence, ces deux questions seront examinées avec toute compétence à l'Union chrétienne de jeunes gens, la première le dimanche 17 novembre, à 8 heures 15 du soir, par M. Ernest Chaponnière, licencié en lettres, la seconde, le dimanche 24, par M. Guillaume Fatio, dont on connaît l'initiative et les travaux en ce domaine.

Littérateurs abstinentes On sait que, sous le titre l'Idéal, les littérateurs, artistes et compositeurs genevois se sont réunis en une association dont M. le chanoine Jules Gross, de Lens (Valais), est l'initiateur.

Liste des prédicateurs On nous prie de rectifier comme suit la liste des prédicateurs pour aujourd'hui. A la Fraternelle : M. H. Kaufmann. A Carouge : M. Bard.

Société académique L'Assemblée générale annuelle de la Société académique a eu lieu samedi à cinq heures à l'Aula de l'Université. Bien avant l'ouverture de la séance toutes les places étaient prises, et une foule de personnes stationnait dans les couloirs et jusqu'en dehors des portes.

L'Escalade patriotique La célébration de l'Escalade prochaine promet d'être particulièrement intéressante, et le comité qui a entrepris la tâche de lui redonner le caractère de dignité et de patriotisme qu'elle avait perdu, voit ses efforts récompensés par le bon vouloir et l'entraîn qui lui sont apportés par tous les milieux de la population genevoise.

Cours de l'Athénée Les cours de cet hiver à l'Athénée, inaugurés vendredi 15 courant, comme nous l'avons dit, par la première conférence de M. Montet sur le Maroc, continueront lundi et mercredi prochains, à 5 h., par les deux séances de M. Flournoy sur les « problèmes de la psychologie occulte ».

Faculté des Lettres Samedi, à 2 h., a eu lieu, dans l'auditoire de théologie, sous la présidence de M. Paul Duproix, doyen de la Faculté des lettres et des Sciences sociales, la soutenance de la thèse de doctorat en lettres de M. Georges Nicolo, ancien membre étranger de l'Ecole française d'Athènes, sur Médias et le style fleuri dans la céramique attique.

Un drame Vendredi soir, à 10 heures, M. le commissaire de police Kattaly, accompagné de son secrétaire M. Longet, apposait les scellés sur la porte de Mlle Storp, la malheureuse victime de ce drame au vitriol que nous avons relaté samedi en dernière heure.

Union chrétienne de jeunes gens Deux sujets de controverse ont longuement défrayé cette année les conversations et les correspondances de presse : ce sont, d'une part, la Question de l'hymne national suisse, qui n'est certes pas résolue et, d'autre part, le Problème du monument de la Réformation, que d'aucuns ont encore quelque peine à s'assimiler.

Agenda agricole L'Agenda agricole-horticole de la Suisse romande pour 1908, cette vieille connaissance des agriculteurs et des jardiniers qui en est à sa 36<sup>e</sup> année d'existence, vient de paraître.

Un drame Vendredi soir, à 10 heures, M. le commissaire de police Kattaly, accompagné de son secrétaire M. Longet, apposait les scellés sur la porte de Mlle Storp, la malheureuse victime de ce drame au vitriol que nous avons relaté samedi en dernière heure.

Union chrétienne de jeunes gens Deux sujets de controverse ont longuement défrayé cette année les conversations et les correspondances de presse : ce sont, d'une part, la Question de l'hymne national suisse, qui n'est certes pas résolue et, d'autre part, le Problème du monument de la Réformation, que d'aucuns ont encore quelque peine à s'assimiler.

Par une heureuse coïncidence, ces deux questions seront examinées avec toute compétence à l'Union chrétienne de jeunes gens, la première le dimanche 17 novembre, à 8 heures 15 du soir, par M. Ernest Chaponnière, licencié en lettres, la seconde, le dimanche 24, par M. Guillaume Fatio, dont on connaît l'initiative et les travaux en ce domaine.

trouvé perdu dans le bosquet situé devant l'Ecole de chimie. C'est un nommé Daniel T., Fribourg, âgé de 68 ans.

CONFERENCES ET REUNIONS

Dimanche 17 novembre Plan-les-Ouates. Première fête de la Fédération des sociétés de jeunesse de la rive gauche (Arve et Rhône). 8 h. 30 m. Local de gymnastique de Plainpalais, rue des Vieux-Grenadiers, cours fédéral de gymnastique pour moniteurs. 9 h. 30 m. Vailly, départ du Rallye Sport pour sa huitième chasse dans la direction de Chaney.

Spectacles et Concerts Liste des spectacles du Théâtre : Dimanche 17, matinée, Mignon. — Soir, le Trouvère, avec M. Seveilhac. Lundi 18, relâche. Mardi 19, Hamlet, avec M. Seveilhac. Mercredi 20, Josephine vendue par ses parents. Jeudi 21, Werther. Vendredi 22, Trouvère.

Concerts annoncés Conservatoire, mercredi 20. — 8 h. 15, concert de M. Van Laer, violoniste. Vendredi 22 novembre, à 8 h. 15, salle du Conservatoire, récital de piano donné par M. Gennaro Fabozzi au profit de l'Association suisse pour le bien des aveugles.

LES SPORTS Football Voici les matches annoncés pour aujourd'hui dimanche. Au parc des sports, le Chamois-Fonds F. C. jouera contre la Servette F. C. pour le championnat suisse ; pour les championnats genevois, le match Servette II contre Racing-Club est renvoyé. En seconde série, Amioel II rencontrera Racing III ; Star II — Shamrock III et Athlétique III — Helvétique III.

LES SPORTS Football Voici les matches annoncés pour aujourd'hui dimanche. Au parc des sports, le Chamois-Fonds F. C. jouera contre la Servette F. C. pour le championnat suisse ; pour les championnats genevois, le match Servette II contre Racing-Club est renvoyé. En seconde série, Amioel II rencontrera Racing III ; Star II — Shamrock III et Athlétique III — Helvétique III.

THEATRE « Hérodote » Verrons-nous jamais sur la scène genevoise la Salomé de Richard Strauss ? Il est probable qu'elle attendra son tour aussi longtemps que les Maitres chanteurs et Tristan, réservées comme on sait aux générations futures. Pour le moment, c'est la Salomé marseillaise qui nous est offerte. Et plutôt souvent. Sa réapparition d'hier a été du reste très heureuse et c'est d'une fort bonne reprise d'Hérodote que nous avons à rendre compte aujourd'hui.

LES SPORTS Football Voici les matches annoncés pour aujourd'hui dimanche. Au parc des sports, le Chamois-Fonds F. C. jouera contre la Servette F. C. pour le championnat suisse ; pour les championnats genevois, le match Servette II contre Racing-Club est renvoyé. En seconde série, Amioel II rencontrera Racing III ; Star II — Shamrock III et Athlétique III — Helvétique III.

LES SPORTS Football Voici les matches annoncés pour aujourd'hui dimanche. Au parc des sports, le Chamois-Fonds F. C. jouera contre la Servette F. C. pour le championnat suisse ; pour les championnats genevois, le match Servette II contre Racing-Club est renvoyé. En seconde série, Amioel II rencontrera Racing III ; Star II — Shamrock III et Athlétique III — Helvétique III.

LES SPORTS Football Voici les matches annoncés pour aujourd'hui dimanche. Au parc des sports, le Chamois-Fonds F. C. jouera contre la Servette F. C. pour le championnat suisse ; pour les championnats genevois, le match Servette II contre Racing-Club est renvoyé. En seconde série, Amioel II rencontrera Racing III ; Star II — Shamrock III et Athlétique III — Helvétique III.

LES SPORTS Football Voici les matches annoncés pour aujourd'hui dimanche. Au parc des sports, le Chamois-Fonds F. C. jouera contre la Servette F. C. pour le championnat suisse ; pour les championnats genevois, le match Servette II contre Racing-Club est renvoyé. En seconde série, Amioel II rencontrera Racing III ; Star II — Shamrock III et Athlétique III — Helvétique III.

LES SPORTS Football Voici les matches annoncés pour aujourd'hui dimanche. Au parc des sports, le Chamois-Fonds F. C. jouera contre la Servette F. C. pour le championnat suisse ; pour les championnats genevois, le match Servette II contre Racing-Club est renvoyé. En seconde série, Amioel II rencontrera Racing III ; Star II — Shamrock III et Athlétique III — Helvétique III.

LES SPORTS Football Voici les matches annoncés pour aujourd'hui dimanche. Au parc des sports, le Chamois-Fonds F. C. jouera contre la Servette F. C. pour le championnat suisse ; pour les championnats genevois, le match Servette II contre Racing-Club est renvoyé. En seconde série, Amioel II rencontrera Racing III ; Star II — Shamrock III et Athlétique III — Helvétique III.

musiciens anisses de Lucerne. A Genève, comme dans cette ville, cette sonate du compositeur suisse a paru, tout en étant fort bien faite, manquer un peu de personnalité. Son Vivas a servi à souhai la bravoure de l'interprète.

Chronique agricole Un phénomène On nous écrit de Bassins : « La municipalité de la commune de Bassins sur Nyon, faisant une tournée d'inspection des pâturages et chalets que possède la commune de Bassins sur les hauteurs du Jura, a découvert, à l'altitude de 1373 mètres, un phénomène, un géant, sous forme d'une rave respectable de 7700 grammes, et d'un thorax de 75 centimètres, comme bien des récoltes en envierait un.

TRIBUNAUX Le nom et la personne On mande de Paris : Mlle Clémence Procureur, connue au théâtre sous le nom de Clémence de Pibrac, s'étant trouvée offensée de propos à double entente que, dans une revue de music-hall, on prêtait à un personnage portant son nom et représentant sa personne, avait assigné devant la troisième chambre du tribunal le directeur du music-hall et l'auteur de la revue.

BULLETIN FINANCIER Du 16 novembre La faiblesse s'emportait hier à Londres, Berlin et surtout à New-York. En Italie les bourses sont toujours agitées. Il n'y a guère eu de Paris qui ait fait bande à part, bien influencé qu'il était par les nouvelles favorables de Russie, ou l'ouverture de la troisième Douma s'est faite dans d'excellentes dispositions.

RECETTES DES COMPAGNIES SUIVANTES : Central London Ry 1907 1906 19<sup>e</sup> semaine £ 5,975 6,874 du 1<sup>er</sup> juillet » 96,308 111,432

RECETTES DE LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER SUR ROUTES D'ALGERIE Du 1<sup>er</sup> au 30 octobre 1907 Fr. 227,381.85 Du 1<sup>er</sup> au 30 octobre 1906 » 213,851.42 Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 octobre 1907 Fr. 2,036,618.79 Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 octobre 1906 » 1,955,456.18

Société d'Electricité de Sirasbourg Octobre 1907 1906 Recettes M. 237,538 M. 192,552 Dépenses M. 58,891 M. 48,233 Recettes nettes M. 178,667 M. 145,319 Recettes nettes janvier-octobre M. 1,203,047 M. 1,058,586

LES JOURNAUX DE LONDRES publient un télégramme de la South African, disant que dans l'Assemblée de la De Beers, qui aura lieu le 14 décembre prochain, les dividendes déclarés seront probablement plus faibles que de coutume. Cette réduction serait faite par mesure de prudence, en suite de la récente crise financière de New-York.

ST-PETERSBOURG, 16. A la suite de l'augmentation de 1/2 % de l'acompte, qui a eu lieu le 8 novembre, le taux de l'acompte de la banque d'Etat est de 7 1/2 % pour les lettres de change à trois mois, de 8 1/2 % pour les lettres de change à six mois et de 9 % pour les lettres de change à neuf mois.

IMPRIMERIE DU « JOURNAL DE GENEVE », rue Général-Dufour, 5-7.



# CADEAU UTILE

Le cadeau le plus utile qui puisse être fait effectivement à un enfant en vue de l'avenir consiste en une Police d'Assurance selon le Nouveau Mode d'Assurance pour enfants (de 1 à 15 ans) établi par la **NORWICH UNION, Société Matuelle Anglaise** (fondée en 1808). Cette combinaison permet à l'enfant, à son arrivée à l'âge de 25 ans, d'entrer en possession d'une Police d'Assurance sur la Vie sans aucune condition préalable, ni au début ni à l'âge fixé; elle peut donc être établie même à l'insu de l'enfant. La prime exigée est des plus faibles. Exemple: Une police de Fr. 10,000 contractée sur la tête d'un enfant dans sa première année avec effet et options à 25 ans (conditions garanties dans la police) ne demande qu'une prime annuelle de Fr. 6.25; en cas de décès de l'enfant avant l'arrivée à l'âge des options, toutes les primes versées sont remboursées au père de l'assurance sans retenue aucune. *Police valable dans le monde entier, sans surprime et sans restrictions; rachet et réduction après 2 ans.*

Pour renseignements et remise de prospectus détaillés s'adresser à l'Agence générale de la **NORWICH UNION**, 9543

**M. Ed. A. SORDET**, Boulevard du Théâtre, 4, GENÈVE

### Ville de Genève Pompes funèbres officielles

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 5  
Téléphone No 855

Succès à la fête de la Ville de Genève, Ecole d'Horlogerie, Téléphone No 4025

En vue de décès, s'adresser immédiatement aux bureaux, qui se chargent de toutes les formalités: Etat-civil, docteur-vétérinaire, location de l'heulie, organisation des convois, annonces, concessions de tombes, incinérations, exhumations, etc. Les bureaux se chargent également des transports en Suisse et à l'étranger.

Ouverts tous les jours: du 1er avril au 30 septembre, de 8 h à midi et de 2 à 6 h. du soir; du 1er octobre au 31 mars, de 9 à midi et de 2 à 6 h. G. — Les dimanches et jours fériés, jusqu'à midi seulement. 6133

### Entreprise générale DE Pompes Funèbres Veuve G. ERATH

80, rue du Rhône  
Téléphone 23, GENÈVE

autorisée à cet effet par le Conseil d'Etat pour la fixation de l'heure. Docteur-vétérinaire, Enterrements de tous les classes. 1592

Madame Vva Albert NESTLE, Mme et M. Vva GIANOLI et leur fille Lucienne, profondément touchés des marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion de leur grand deuil, remercient de tout leur cœur les personnes qui ont pris part d'une façon si touchante à leur grand malheur. 9553

### BERLITZ-SCHOOL

6, Corratierie, Téléph. 4675

Institut pour l'enseignement des Langues modernes par des professeurs nationaux. Prospectus et leçons d'essai gratuits. Cours du soir. Traductions.

### DÉSINFECTION après décès ou maladie E. PERROTTET PHARMACIEN

2 - Cours de Rive - 2

### SAGE-FEMME de 1<sup>re</sup> classe Mme Vve RAISIN

RECOURS DES PENSIONNAIRES à TOUTE ÉPOQUE  
CONSULTATIONS tous les JOURS  
Confort moderne  
Bains Téléphone  
1, rue de la Tour-de-Pile GENÈVE

### Librairie H. ROBERT, Genève ACTUALITÉ

Gustave II et son peuple, traduction autorisée de l'allemand. . . . . fr. 2.50

### AUX AMIS DES JEUNES par Adèle PELAZ

En vente chez les libraires.

### SALLE DE L'ATHÉNÉE

Première conférence avec projections lumineuses  
Florence aux XIV et XV siècles  
par M. le prof. Henri Thuillard  
Billets et programmes chez M. ROTHSCHY, mag. de mus., Corratierie, 22, rez-de-chaussée, rue de Candolle, 8, dans les librairies et chez le concierge de l'Athénée. 9530

### Eponges et PEUX de BAINS en gros

Dépôt du PLUMEAU AMÉRICAIN E. PRIVAT, 4, Vieux-College

### A. GLATOU

A ROEGEN & Co. successeurs  
BIJOUTIERS-HORLOGERS  
GENÈVE CANNES  
Corratierie, 1, Pl. Bel-Air, 2. 8, rue d'Antibes  
PARIS: 228, rue de Rivoli

### INSTITUT ATHENAEUM

Téléphone 4675 6, Corratierie, 6

Ecole préparatoire spéciale pour les examens d'admission à l'Université  
au Technicum, à toutes les classes du collège, des écoles supérieures de jeunes filles, etc.

Les Directeurs:  
Dr phil. C. Blizel  
Directeur-Propriétaire de l'école Barillet  
Dr Köhler  
Anc. professeur du collège (Fürstentum), de Meissen  
Lic. ès-lettres, priv.-doc. à l'Université de Genève

### LA bonne chemise élégante

so fait toujours  
3, rue Guillaume-Tell, 3

### PLUMES de poche à RÉSERVOIR

Waterman's Idéal  
Grand choix. Librairie J.-H. Joheber, r. du Marché, 28

### LITHOGRAPHIE TH. PENARD

89 de Pimpla, 3, 87 G. Favon  
Cartes de Visite  
FAIRE PART DE MARIAGES, etc.  
BUREAUX COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

### Chocolats

Le «MERCURE» est la plus grande maison spéciale de la Suisse non seulement pour les chocolats, mais aussi pour les confiseries, mais aussi pour les chocolats. Dépôt des marques Kohler, Peter, Nestlé, Lindt, Sprüngli, Cailler, Lucerna, Klaus, Suchard, Frey, Grison, etc.

„Mercure”  
La plus importante des maisons spéciales

### Royal Windsor LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOUS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?

SI OUI! Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux cheveux gris le couleur et la beauté naturelle de la jeunesse. Il arrête la chute des cheveux et fait disparaître les pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. — Demandez le ROYAL WINDSOR. — S' trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

Entrepôt: 28, rue d'Enghien, PARIS  
Extrait franco sur demande de Prospectus détaillés et attestations.

# SOCIÉTÉ des RÉGISSEURS

AVIS IMPORTANT. — La liste générale des appartements, villas et locaux divers à louer, publiée par la Société des régisseurs dans son BULLETIN OFFICIEL, est délivrée gratuitement dans chaque bureau.

Bureaux de MM. Archinard frères — H. BARRAUD & GRASSET — BERNARD, CRAMER & CORTHAY — BORY & FAVARGER — H. CAREY — F. DELARUE — L. GOS-PERRIER — F. L. GRANGE & FILS — Th. L'HULLIER & FILS — Ed. MARION — A. MARTIN — Ernest NAEF — Pilet, Seehay & Constantin — A. TÉRON, MOLL & SESIANO — De Westerweller, Rigot & Dumont.

### RÉGIE Th. L'HULLIER & FILS

5 - Rue Petitot - 5

Hôtel de 16 pièces, rue Massot, 2, chauffage central, électricité.  
11 pièces, Place Chaparède, 3, confort moderne, app. à remettre.  
8 pièces, Rue du Rhône et Passage des Lions, ascenseur, ch. central.  
7 pièces, Rue de la Muro, app. confortable, disponible de suite.  
7 pièces, Avenue des Volandes (angle quai des Eaux-Vives), ch. central, jolie vue.  
7 pièces, Rue du Rhône et Passage des Lions, confort moderne, ch. central.  
7 pièces, Place Chaparède, 7, tout le confort moderne disponible.  
6 pièces, Bd Georges Favon, 27, 2me étage, app. remis à neuf, électricité.  
6 pièces, Pierre-Fatio, 14, app. confortable, ch. de bain, grand balcon.  
6 pièces, Rue des Eaux-Vives, 2, très avantageux, prix modérés.  
6 pièces, Rue des Allemands, 5, entièrement sur rue, à louer de suite.  
6 pièces, Rue du Marché, 40, appart. bon marché.  
6 pièces, rue de la Pelouse, 6, maison neuve, dernier étage.  
5 pièces, Rue du Jura, 10, 1er étage, grandes pièces, ch. de bain, 900.  
5 pièces, Rue du Rhône et Passage des Lions, confort moderne.  
5 pièces, Rue de la Servette, 43, 1er étage, ch. de bain, 850.  
5 pièces, Cours de la Vierge, 7, grandes pièces disponibles.  
5 pièces, Rue de Carouge, 36, 2me, avantages, 750.  
5 pièces, Bd des Philopotes, 18, app. à remettre.  
5 pièces, Rue des Eaux-Vives, 60, très joli app. à remettre.  
5 pièces, Rue des Volandes, 15, div. étages, très avantageux, 700 000.  
5 pièces, Rue du Roveray, 13, divers étages, ch. de bain, 700-750.

### PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES PLACEMENTS INCENDIE & TRANSPORT Th. L'HULLIER & FILS, ASSURANCE INCENDIE & TRANSPORT

14 pièces, rue de Monnetier, Tranchées, petit hôtel particulier, instal. confortable.  
9 pièces, cours des Bâstions, 3me étage.  
8 et 7 p., rue du Mont-de-Sion, 2e et 4e étages.  
7 pièces, rue de la Violette, 1er étage.  
7 pièces, rue Toppfer et Ch. Galland, rez-de-ch., 2 ch. domest., véranda, terrasse.  
7 pièces, quai des Eaux-Vives, 4me étage.  
6 pièces, rue Pierre-Fatio, 3me étage.  
6 pièces, place du Cirque, 4me étage.  
5 pièces, rue de la Violette, (Plainpalais), rez-de-chaussée, 3 alc., prix avant.  
4 pièces, quai des Eaux-Vives, 5me étage.  
4 pièces, boulevard du Théâtre, 3me étage.  
4 pièces, avenue de Florissant, 3me étage.

### BORY & FAVARGER RÉGISSEURS

Rue de la Corratierie, 21

14 pièces, rue de Monnetier, Tranchées, petit hôtel particulier, instal. confortable.  
9 pièces, cours des Bâstions, 3me étage.  
8 et 7 p., rue du Mont-de-Sion, 2e et 4e étages.  
7 pièces, rue de la Violette, 1er étage.  
7 pièces, rue Toppfer et Ch. Galland, rez-de-ch., 2 ch. domest., véranda, terrasse.  
7 pièces, quai des Eaux-Vives, 4me étage.  
6 pièces, rue Pierre-Fatio, 3me étage.  
6 pièces, place du Cirque, 4me étage.  
5 pièces, rue de la Violette, (Plainpalais), rez-de-chaussée, 3 alc., prix avant.  
4 pièces, quai des Eaux-Vives, 5me étage.  
4 pièces, boulevard du Théâtre, 3me étage.  
4 pièces, avenue de Florissant, 3me étage.

### ON CHERCHE

à subroger hypothèque fr. 25,000  
1er rang 4 1/2 %, sur immeuble tout loué. — S'adr. Grandjean et Barde, 53, r. du Stand, 9545

### On désire acheter

Villa de 12 à 20 pièces et dépendances, dernier confort, jardin planté, vue étendue et si possible, comprenant aussi un appartement. Prix de 100 à 300,000 francs.  
S'adr. à M. Ed. MARION, régisseur, 12, rue du Général-Dufour. 9474

### Alterer Mediziner

(Russes) für Uebersetzungen aus dem Deutschen in Russische geschieht. Geff. Angebote befindet unter Chiffre 047444 Haasenstein & Vogler in Genf.

Très bonne famille italienne qui demeure à Florence et 1446 à la campagne, cherche comme institutrice pour trois garçons âgés de 7 à 10 ans, une jeune demoiselle (20 à 27 ans), très sérieuse, de religion catholique, Française ou Suisse française et connaissant aussi parfaitement la langue anglaise. On désire une très bonne et saine constitution. Donner les meilleures références. S'adresser sous H 9790 F à Haasenstein et Vogler, Florence. 9518

### RÉGIE ARCHINARD FRÈRES

3, Rue des Allemands

### APPARTEMENTS A LOUER

5 pièces, rue d'Italie, 11, au 2me.  
4 pièces, rue de la Clémence, jardin.  
4 pièces, rue du Stand, 35, au 3me étage.  
4 pièces, rue Muzi, 15, au 1er étage.  
3 pièces, rue de la Synagogue, 38, au 4me, l. 460.  
3 pièces, rue de Neuchâtel, 41, au 3me (maison neuve).

### A LOUER

Rue des Granges, 2, magnifique appartement de 14 pièces, au 1er étage, vue splendide, confort moderne, chauffage central.

boulevard des Tranchées, bel appartement de 10 pièces, confort moderne.  
S'adr. MM. Archinard Frères, 3, rue des Allemands.

### A louer meublé

appartement de 8 pièces et chambre de bonne à l'entresol. — S'adr. à MM. Archinard Frères, r. des Allemands, 3

### A vendre ou à louer

sous. Champel, belle villa moderne, de 9 pièces, avec grand jardin, chambre de bonne, chambre de bain, chauffage central, électricité. S'adresser à MM. Archinard frères, 3, rue des Allemands. 95 1

### Régie F. Louis Grange & Fils

Rue du Stand, 57

8 pièces, Corratierie, 6, 2me étage, belle sit. 7 pièces, rue de Lyon 45.  
6 pièces, rue de la Clémence, 13, au 1er étage.  
6 pièces, Prom. de St-Antoine, 14, r.-de-ch.  
6 pièces, chemin Vert, 24, 2 ch. de bonne, veranda, jardin, 900 fr.  
5 pièces, rue des Allemands, 3, ch. de bain et de bon. confort moderne, ascens.  
5 pièces, rue des Savoises, 5, div. étages.  
4 pièces, rue de l'Écluse, 7 et 8.  
4 pièces, rue de Fribourg, 10.  
2 arcades, place des Eaux-Vives, 8.  
2 arcades, rue Dorcière, 3, en face de la Halle, conviendrait pour bureau, entrepôt, commerce de légumes, etc., div. étages.  
2 arcades, rue de Fribourg, 16.  
1 arcade, place Longemalle, 12.  
1 grande arcade, rue de Cornavin, 16.

### ARCADES

2 arcades, place des Eaux-Vives, 8.  
2 arcades, rue Dorcière, 3, en face de la Halle, conviendrait pour bureau, entrepôt, commerce de légumes, etc., div. étages.  
2 arcades, rue de Fribourg, 16.  
1 arcade, place Longemalle, 12.  
1 grande arcade, rue de Cornavin, 16.

Grands locaux industriels, route des Accacias, 46.  
Bons locaux, très clairs, rue des Marronniers, 10, Terrasse, 4, 1er étage.  
Grands locaux d'affaires, d. immeuble neuf, entrezol, rue de Cornavin, 10.

S'adr. à MM. F. Louis GRANGE & FILS, rue du Stand, 57. 9523

### Bernard, Cramer & Corthay AGENCE IMMOBILIÈRE

1, place de la Fusterie, 1

10 pièces, rue Bellot, 5, 3me ét. et r.-de-ch.  
8 pièces, rue du Rhône, 57, 4me étage.  
8 pièces, rue Bellot, 3, 3me étage.  
8 pièces, rue du Rhône, 49, 3me étage.  
8 pièces, Grand-Mézel, 12-14, 1er étage.  
7 pièces, boul. J.-Fazy, 2, 5me ét., ascenseur.  
6 pièces, rue de l'Écluse, 4, 1er étage.  
5 pièces, quai des Eaux-Vives, 14, r.-de-ch.  
5 pièces, Grand-Mézel, 10, 1er étage.  
5 pièces, avenue de Lancy, 4, 2me étage.  
4 pièces, boulevard Georges-Favon, 16, 2me ét.  
4 pièces, Rond-Point Plainpalais, 2, 6me.  
4 pièces, avenue de Lancy, 4, 4me étage.  
4 pièces, rue d'Italie, 10, 1er étage.

### LOCAUX DIVERS

2 arcades Quai du Seujet, 1.  
2 belles arcades d'angle, boul. Georges-Favon.  
1 arcade, rue de la Navigation, 31.  
1 arcade avec arrière, rue de Lausanne, 34.  
1 arcade, avenue de Lancy, de 5.  
Atelier de peintures, Grand-Mézel, 12, 4e ét., ascenseur, chauffage central.

### Régies immobilières et agricoles De Westerweller, Rigot & Dumont

Corratierie, 20, Genève

### APPARTEMENTS

11 pièces, rue Charles-Bonnet, 6, rez-de-chaussée, avec petite terrasse et 1er étage.  
10 pièces, rue de l'Écluse, 11 bis et 17, 2me étage, ch. de bain.  
10 pièces, rue Charles-Bonnet, 4, 3me étage.  
9 pièces, rue Massot, 4, 2me étage.  
9 pièces, boulevard Helvétique, 22, 1er et 2me ét.  
9 pièces, ch. de bain, jolie villa, Chemin Louis-Dumont (Vaux).  
8 pièces, quai des Eaux-Vives, 50, entresol, chamb. de bain et chauffage central.  
7 pièces, Boulevard Georges-Favon, 4me étage.

### APPARTEMENTS

6 pièces, rue Verdaine, 7, 2me étage.  
6 pièces, rue de la Clémence, 14, 4e étage.  
6 pièces, rue Jacques-Dalphin, 16, 2me étage.  
6 pièces, 1er et 2e place du Marché, 10, Carouge.  
5 pièces, rue du Soleil-Levant, 1er étage.  
5 pièces, rue St-Ours, 6, 5me étage.  
5 pièces, r. des Accacias, 2 et 4, (imm. neuve).  
5 pièces, rue du Belvédère, 8, rez-de-ch., ch. de bain et de bon. ébéc.  
5 pièces, rue Général-Dufour, 10 15, au rez-de-chaussée.  
5 pièces, rue de la Pépinière, 11, 2me étage.  
4 pièces, rue des Grottes, 1er étage.  
4 pièces, rue de Monthoux, 25, 3me étage.  
4 pièces, rue Ecole de Châtin, 4, 4e étage.  
4 pièces, Rond-Point de Plainpalais, 7, 5me et 6me.  
4 pièces, rue du Belvédère, 8, 5e et 6e, bello vue.  
4 pièces, rue des Grottes, 5, 1er et 3me étages.  
3 pièces, avenue des Accacias, 4, 1er étage.  
3 rue Massot No 4, bel atelier de peintre.

### A LOUER, avenue Pictet-de-Rochement, 29,

grande locaux avec arrière, pour magasins ou commerces, divisibles au gré des preneurs.

S'adres. à MM. de Westerweller, Rigot & Dumont, Corratierie, 20. 9529

### ERNEST NAEF AGENCE IMMOBILIÈRE

Genève, — 18, Corratierie, 18 — Genève

### A LOUER

9 pièces, boulevard de la Tour, 6.  
6 pièces, rue Bellot, 7, 1er étage, soleil.  
6 pièces, rue du Rhône, 94.  
6 pièces, rue du Manège, 1. 9211

Régie, Vente et Achat d'immeubles et de Propriétés agricoles  
**PILET, SECHAYE & CONSTANTIN**  
Rue Petitot, 6 — GENÈVE

### A LOUER

9 pièces, quai du Léman, 27, au 2me et mans.  
8 pièces, rue Lefort, 2, rez-de-ch., terrasse.  
8 pièces, rue Lévrier, 11, 6me, balcon, conc.  
7 pièces, boulevard Pont-d'Arve, 10, 3me.  
6 pièces, rue des Allemands, 14, 2me.  
6 pièces, Chantepaulet, 13, 3me.  
6 pièces, rue Du Roveray, 18, 2me, conc.  
6 pièces, rue Tronchin, 10, 4me ét., balcon.  
4 pièces, Boul. de la Cluse, 35, terrasse.  
4 pièces, r. de Monthoux, 50, 2e et 4e, conc.  
4 pièces, rue Gutenberg, 3, 1er, conc.  
3 pièces, boulevard Cluse, 21, 2me.  
3 pièces, rue des Pisons, 12, 1er et 2me.  
3 pièces, r. des Jardins, 12, et Plantarosta, 5.  
3 pièces, rue Neuve-Molard, 7, 2me et 3me.

Plusieurs arcades, rue Prévost-Martin, 35.  
2 arcades, route de la Cluse, 9.  
6 arcades, angle Boulevard St-Georges et rue des Jardins, 12, divisibles.  
4 arcades, rue Petitot et pl. Synagogue.  
Magasin, 3 arcad. d'angle, pl. de l'Alpes.

### A vendre, Plateau de l'Ermitage

belle villa neuve de 13 pièces, ch. de bain, véranda, chauffage central. — S'adresser à MM. Louis GRANGE & FILS, rue du Stand, 57, et à MM. TÉRON, MOLL & SESIANO, boulevard Georges-Favon, 8.

### A louer 8 pièces, 1er étage, St-Antoine 22,

chauffage central, confort moderne.  
S'adresser à M. L. GOS-PERRIER, régisseur, rue du Commerce, 6.

RÉGIE  
**Téron, Moll & Sesiano**  
3, Boul. Georges-Favon

### A LOUER

Chêne-Bourg, villa 8 pièces, ch. de bain, chauffage central, 5000 fr., 1.600.  
Cologny, appartement 8 pièces eau, jardin, jouissance vergers, ir. 1.500.  
Boulevard Helvétique, 15, 1er, 7 pièces, chamb. dom., bail à reprendre, ir. 1.500.  
Boulevard Helvétique, 16, 4me, 6 pièces, vacanciers 31 mars 1908.  
Pinchat, villa 6 pièces, ch. de bain, jardin 800 m., ir. 900.  
Rue Muzi, 3, 3me, 0 pièces, ch. de bonne, 3, rez-de-ch., 6 pièces. 9547

Place de la Gare des Volandes, 14, 9 arcades, pour commerce de gros, garage, industrie.

S'adr. à MM. TÉRON, MOLL & SESIANO, 3 Boulevard Georges-Favon

### Ed. MARION, régisseur

12, rue Général-Dufour

6 pièces, rez-de-chaussée, boul. des Philosophes, 23.  
6 pièces, rue St-Victor, 4, 1er étage.  
6 et 4 pièces, rue de Carouge, 69, ch. bain et bonne, divers étages, belle vue.  
5 et 4 pièces, route de Frontenay, 31-33 (angle chemin Vert), ch. bain et bonne. Fr. 800 à 950.  
5 pièces, av. du Mail, 20, ch. bain et bon.  
5 pièces, rue St-Victor, 6, au 3me étage.

S'adr. à Ed. MARION 12, rue Général-Dufour

### Maison PAISANT - L'HULLIER

2, rue Centrale -- GENÈVE -- Téléph. No 50

### Grand choix en Nouveautés de la saison

TISSUS EN TOUS GENRES  
Literie complète

### Tricoteuse des Familles

14, rue Croix-d'Or F.-J. ZUMTHOR Rue Croix-d'Or, 44

Grand choix de sous-vêtements pour messieurs, dames et enfants  
Crêpes de santé, flanelle, vêtements tissés des Pyrénées, bas cyclistes, bas et chaussettes, anglais et français, articles de sport  
Spécialité de tricottage mécanique et à la main

### HUILERIES de marque, Nico

offre esrie à voyageurs et représentant sérieux.  
Abonnement après essai sur justificatifs chiffres adresses. S'adresser à M. Ed. MARION, régisseur, 12, rue du Général-Dufour, 12, ou à M. de LUSERNA, chemin Désiré, 6. 9550

### ON DEMANDE

un correspondant steno-dactylographe franc. et allem., pour importants maisons d'exportation bijouterie et horlogerie. Ecrire avec prétentions et références sous D 4925X à Haasenstein et Vogler, Genève. 9538

### Première venduse

soieries est demandée chez BONARD Frères, à Lausanne. Offres écrites avec copie de certificats et si possible photographique. 9534

### Un important bureau de la place cherche un correspondant

possédant à fond la langue française. Ne seront prises en considération que les offres de postulants très capables, ayant un style et une orthographe irréprochables. Place d'avonir pour personne qualifiée. Offres circonstanciées, avec indications de lres références, âge et prétentions, case Mont-Blanc, No 3782. 9537

### A louer meublé

à la Servette, joli chalet de 6 pièces, chauffage central, électricité, jardin. — S'adresser à M. Ed. MARION, régisseur, 12, rue du Général-Dufour, 12, ou à M. de LUSERNA, chemin Désiré, 6. 9550

### A VENDRE

en ville, bon immeuble locatif, net, revenu brut 11,000 fr., sur le pied de 4 1/2 %, netos de main. S'adresser à M. Ed. MARION, régisseur, 12, rue du Général-Dufour. 9475

### A VENDRE un JOLI HODLER (petit)

S'adr. p. voir et renseignements Mals. Pignat, Corratierie, 6, Genève.

### Beau piano à queue «Blüthner»

à vendre à moitié prix de sa valeur. F. Guignard, rue de Rive, 20, Genève. 9524

### A REMETTRE

pour se retirer des affaires, un excellent commerce; articles de tout repos. Bonne clientèle de la ville et des étrangers. Convenable pour Dame ou Monsieur. Capital nécessaire 30 à 40,000 fr. Grande poste M. R. G. F., case 9314. 9464

N. B. — Les heures indiquées sont celles des pays auxquels les stations appartiennent.

### HOIRES DES CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS

DEPARTS	ARRIVÉES
142 Dep. Laus. 212, Berno 425, Bâle 774, Zur. 874, St-Gall 922, Romont 922, Lucerne 922.	649 Dep. Laus. 522, Berno 822, Bâle 1122, Zur. 1412, St-Gall 1462, Romont 1462, Lucerne 1462.
718 Dep. Lausanne 312, Berno 322, Milan 1112, Turin 1112.	718 Dep. Lausanne 312, Berno 322, Milan 1112, Turin 1112.
659 Dep. Laus. 659, Neuch. 874, St-Maur. 874, St-Gall 922, Colmar 922, Interl. 1244, Luc. 1244, Neuch. 922, Berno 1012, St-Maur. 922.	1093 Dep. Lausanne 912, Berno 922, Thonon 922, Neuch. 922, Colmar 922, Interl. 1244, Luc. 1244, Neuch. 922, Berno 1012, St-Maur. 922.
780 Dep. Laus. 409, Berno 722, Bâle 1122, Zur. 1412, Rom. 1412, Neuch. 1412, Interl. 1412, Luc. 1412, Neuch. 1412, Berno 1412, Zur. 1412.	1145 Dep. Laus. 1145, Neuch. 1412, Berno 1412, Bâle 1412, Zur. 1412, St-Gall 1412, Romont 1412, Luc. 1412, Neuch. 1412, Berno 1412, Zur. 1412.
1019 Dep. Laus. 1019, Berno 1019, Zur. 1019, St-Gall 1019, Colmar 1019, Interl. 1019, Luc. 1019, Neuch. 1019, Berno 1019, Zur. 1019.	1110 Dep. Laus. 1110, Berno 1110, Zur. 1110, St-Gall 1110, Colmar 1110, Interl. 1110, Luc. 1110, Neuch. 1110, Berno 1110, Zur. 1110.
1050 Dep. Lausanne 1150, Avenches 1150, Yverdon 1150, Laus. 1150, Berno 1150, Bâle 1150, Zur. 1150, Interl. 1150, Luc. 1150, Neuch. 1150, Berno 1150, Zur. 1150.	1023 Dep. Laus. 1023, Berno 1023, Milan 1023, Turin 1023, Colmar 1023, Interl. 1023, Luc. 1023, Neuch. 1023, Berno 1023, Zur. 1023.
1249 Dep. Lausanne 1249, Neuch. 1249, Berno 1249, Bâle 1249, Zur. 1249, Interl. 1249, Luc. 1249, Neuch. 1249, Berno 1249, Zur. 1249.	722 Dep. Laus. 722, Berno 722, Bâle 722, Zur. 722, Interl. 722, Luc. 722, Neuch. 722, Berno 722, Zur. 722.
409 Dep. Laus. 409, Berno 409, Zur. 409, St-Gall 409, Colmar 409, Interl. 409, Luc. 409, Neuch. 409, Berno 409, Zur. 409.	822 Dep. Laus. 822, Berno 822, Bâle 822, Zur. 822, Interl. 822, Luc. 822, Neuch. 822, Berno 822, Zur. 822.
922 Dep. Laus. 922, Berno 922, Milan 922, Turin 922, Colmar 922, Interl. 922, Luc. 922, Neuch. 922, Berno 922, Zur. 922.	1023 Dep. Laus. 1023, Berno 1023, Milan 1023, Turin 1023, Colmar 1023, Interl. 1023, Luc. 1023, Neuch. 1023, Berno 1023, Zur. 1023.
922 Dep. Laus. 922, Berno 922, Milan 922, Turin 922, Colmar 922, Interl. 922, Luc. 922, Neuch. 922, Berno 922, Zur. 922.	1023 Dep. Laus. 1023, Berno 1023, Milan 1023, Turin 1023, Colmar 1023, Interl. 1023, Luc. 1023, Neuch. 1023, Berno 1023, Zur. 1023.
922 Dep. Laus. 922, Berno 922, Milan 922, Turin 922, Colmar 922, Interl. 922, Luc. 922, Neuch. 922, Berno 922, Zur. 922.	1023 Dep. Laus. 1023, Berno 1023, Milan 1023, Turin 1023, Colmar 1023, Interl. 1023, Luc. 1023, Neuch. 1023, Berno 1023, Zur. 1023.

### HOIRES DES CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS

DEPARTS	ARRIVÉES
814 Er. Cl. 814, Mâc. 324, Mod. 244, Paris 922, Lyon 922, Dijon 922, Chambery 922.	814 Er. Cl. 814, Mâc. 324, Mod. 244, Paris 922, Lyon 922, Dijon 922, Chambery 922.
1124 Dep. Laus. 1124, Berno 1124, Milan 1124, Turin 1124, Colmar 1124, Interl. 1124, Luc. 1124, Neuch. 1124, Berno 1124, Zur. 1124.	1124 Dep. Laus. 1124, Berno 1124, Milan 1124, Turin 1124, Colmar 1124, Interl. 1124, Luc. 1124, Neuch. 1124, Berno 1124, Zur. 1124.
1124 Dep. Laus. 1124, Berno 1124, Milan 1124, Turin 1124, Colmar 1124, Interl. 1124, Luc. 1124, Neuch. 1124, Berno 1124, Zur. 1124.	1124 Dep. Laus. 1124, Berno 1124, Milan 1124, Turin 1124, Colmar 1124, Interl. 1124, Luc. 1124, Neuch. 1124, Berno 1124, Zur. 1124.
1124 Dep. Laus. 1124, Berno 1124, Milan 1124, Turin 1124, Colmar 1124, Interl. 1124, Luc. 1124, Neuch. 1124, Berno 1124, Zur. 1124.	1124 Dep. Laus. 1124, Berno 1124, Milan 1124, Turin 1124, Colmar 1124, Interl. 1124, Luc. 11